2018

DONZENAC

« Bien dans ma commune,
Bien dans ma vie. »

DONZENAC 2018

Bien dans ma commune …

Bien dans ma vie …

Sommaire

* Le mot du Maire de Donzenac 1
* Le mot d'amitié de Wolframs Eschenbach 2
* Le mot d'amitié de Riche 3
* Réunions du Conseil Municipal 4-17
* Budget 2018 18
* Impôts locaux, Ratios, Dette 19
* Urbanisme 20
* PLU et RLP 21
* OPAH RU 22
* SIRTOM 23
* État civil : mariages/naissances 24
* État civil : décès 25
* Notre école 26-27
* Enfance jeunesse 28-29
* Restaurant scolaire 30
* EHPAD « l'Abri du temps » 31-32-33
* Sapeurs-pompiers / Gendarmerie 34
* TNT 35
* Démarches administratives 36
* Transports 37
* Tarifs 2019 38-39
* Travaux et achats 40-41
* L'année en images 42-43
* Félicitations 44
* Entreprises et Services 45
* Centenaire de l'Armistice 46-47-48
* Pays d'Art et d'Histoire 49
* Donzenac Passion Mécanique 50-51
* Trait d'Union 19 / Amis Travassacois .. 52
* ADAGE 53
* Familles Rurales / Société de chasse .. 54
* APAC / Comité des fêtes 55
* Association pour la Protection des Saulières 56
* Village d'Espeyrut 57
* Groupe Voc'all 58
* Tennis Club / Cochonnet Gamadou 59
* Yoseikan Budo / USD 60
* Le Cantou 61
* Donzenac oxygène / Judo Club 62
* Paroisse 63
* Don du sang / Handball Club 64
* Comité de Jumelage / Vivre à la Rochette 65
* Avenir de Donzenac 66
* Country Club / Dans'nac 67
* Informations pratiques 68

Bulletins 2017 et 2018 : Photos de couverture prises par M. Olivier Soulié.

Téléthon

Le montant collecté cette année s'élève à 1 124,65 €

Merci pour votre générosité et merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour animer cette exceptionnelle journée au profit de la recherche médicale.

Associations

Les associations donzenacoises ont organisé de nombreuses manifestations pour l'animation du village qui sont relatées dans ce bulletin.

Pages 49 à 67, les informations nous sont communiquées par les responsables des associations. Nous les reproduisons textuellement. Elles n'engagent que leurs auteurs.

L'année 2018 se termine et elle a été émaillée de nombreux évènements. Certains tragiques, je pense aux inondations du Var et de l'Aude en particulier ; d'autres historiques avec notamment le Centenaire de l'Armistice 14-18 ; d'autres encore, plus réjouissants comme la victoire de la France à la coupe du monde de football.
Ces évènements peuvent sembler a priori n'avoir rien en commun les uns avec les autres et pourtant, ils ont tous eu un effet fédérateur et se sont tous accompagnés d'élans spontanés de solidarité.

« Liberté, égalité, fraternité », la devise de notre République est criante : s'il est essentiel de vivre dans un pays où les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits, voulons-nous évoluer dans une société où chacun cherche seulement à tirer son épingle du jeu ?

Nous avons la chance d'habiter une commune à taille humaine, où chacun se connaît. L'esprit de solidarité nous a toujours guidés, nous guide encore aujourd'hui et, je l'espère, nous guidera toujours demain. C'est cet esprit de solidarité qui nous a conduits, aux heures tragiques de la Seconde Guerre Mondiale, à accueillir les habitants de Riche chassés de leur village. C'est ce même esprit de solidarité qui nous a poussés, 78 ans plus tard, à accueillir deux familles de réfugiés syriens, obligées de quitter les zones de conflit. Je m'en réjouis car, en 2018 comme en 1940, nombre de donzenacoises et de donzenacois se sont portés volontaires pour accompagner ces familles meurtries et déracinées.

Mais la solidarité ne doit pas uniquement exister dans les périodes les plus sombres. Elle est aussi, et peut être même surtout, une affaire de comportement quotidien. Chacun doit œuvrer, à son niveau, pour le « bien vivre ensemble ». Cela implique le plus grand respect des autres car la limite de notre propre liberté est bien celle d'autrui. Le respect des règles car aucune liberté ne saurait s'exprimer en dehors d'un cadre garantissant la préservation de l'intérêt général.

Ces considérations ont des traductions concrètes dans notre commune. Je pense à la labellisation « Village-étape » qui apporte tant à nos commerces et qui nécessite que chaque automobiliste qui sort de l'autoroute puisse trouver une commune propre, avenante et stationner facilement. C'est possible si chacun fait l'effort de ne pas jeter des déchets sur la voie publique ou dans la nature, et de ne pas laisser des heures sa voiture sur les emplacements les plus utiles. Ces petits gestes vertueux sont l'expression de la solidarité au quotidien et, inversement, l'égoïsme est contagieux : en voyant la négligence des autres, on est dissuadé de faire soi-même un effort.

Ce même constat est valable en matière d'écologie. Il est de notre haute responsabilité de laisser à nos enfants un environnement vivable. Nous connaissons tous les menaces qui pèsent sur le climat et les équilibres écologiques. Chacun de nous, par son comportement quotidien, grâce au geste de tri, à nos choix de consommateur, peut contribuer à une croissance raisonnée : c'est là encore une question de solidarité.

J'entends déjà mes contradicteurs : donner des leçons est inutile et empiler les réglementations est peu efficace, voire paralysant, et ils auront raison ! C'est bien pour cela que j'affirme que la solidarité est une question d'état d'esprit : chacun de nous est responsable du « bien vivre ensemble » à Donzenac.

Nous pouvons pour cela compter sur un réseau associatif dynamique et je tiens à saluer, une fois de plus le formidable travail accompli par les responsables associatifs et les bénévoles. Mon souhait est de conforter ces personnes particulièrement dévouées et de susciter de nouvelles vocations. Toutes les initiatives sont les bienvenues et peuvent être soutenues dès lors qu'elles contribuent à la cohésion de notre commune.

Nous pouvons également compter sur notre école au sein de laquelle la Directrice, l'équipe enseignante et la commune ont su mettre en place une synergie afin que tout soit mis en œuvre, dans l'intérêt des enfants, pour favoriser une certaine égalité des chances. C'est ainsi que notre classe ULIS est un exemple pour nous tous ou encore que les enfants des familles de réfugiés syriens ont été accueillis à bras ouverts. Je tiens à remercier chaleureusement Madame Rufino et ses collègues pour leur précieux investissement au profit de tous les enfants.

Très bonne année 2019 à toutes et à tous dans la solidarité.

Yves Lafont

Chers Amis de Donzenac,

L'année 2018 se termine déjà.

Après les nombreux évènements de ces dernières années, nous avons vécu une année plus paisible à Wolframs-Eschenbach.

Au cours de la dernière année, nous avons beaucoup investi dans nos villages.

Nous sommes très heureux d'avoir pu, après plus de 12 mois de travaux, relier les 9 districts au réseau Internet haut débit grâce à un programme de subventions de l'État.

Après réception des travaux des stations de traitement des eaux usées des districts de Biederbach et de Waizendorf, nous avons entamé les travaux de construction d'égouts de grande envergure en mars afin de les raccorder à l'usine centrale de traitement des eaux usées de Wolframs-Eschenbach. C'est plus de 8 kilomètres de canalisations qui ont dû être enterrées.

Actuellement, un nouveau système d'égout est en construction dans les deux sites et tous les bâtiments seront connectés. Le canal d'eau mixte sera ensuite utilisé à l'avenir comme un canal d'eau pluviale pure. Les nombreux travaux de génie civil et de construction de routes progressent bien, mais nous serons certainement très occupés jusqu'au milieu de l'année prochaine.
Dans notre rue principale historique, après plus de quatre ans de préparation, nous avons pu achever les préparatifs en vue de la rénovation de l'auberge au raisin. Le bâtiment est exploité en restaurant depuis 1450 sans interruption et est donc la plus ancienne auberge de Wolframs-Eschenbach. Les propriétaires reçoivent désormais des subventions publiques très élevées pour faire face aux coûts énormes de la rénovation pluriannuelle à venir.

Les moments forts de notre jumelage étroit ont certainement été les deux visites de nos communes l'an dernier.

Déjà en mai, un groupe d'environ 15 personnes a passé de merveilleux jours à Donzenac. Nous nous sommes particulièrement souvenus de la visite du musée des insectes et de la célébration conjointe avec Michel Chantalat.

Le jeudi 16 août, nous avons reçu un grand groupe de Donzenac, avec le maire Yves Laporte. Pour la première fois en près de 20 ans de jumelage, nous avons pu célébrer ensemble la kermesse, la plus grande fête annuelle de Wolframs-Eschenbach.
L'excursion commune au musée romain et la visite conjointe de l'hôtel récemment rénové, l'hôtel Gasthof "Alte Vogtei" et des "Lammswirtshauses" privés datant de 1411, rénovés, ont été particulièrement agréables. Le samedi nous avons eu la possibilité de passer une agréable soirée à la "Alte Vogtei".

C'est avec grand plaisir que nous acceptons alors l'invitation d'Yves Laporte pour la commémoration de la fin de la Première Guerre Mondiale.

À la fin de cette année, je tiens à vous remercier à nouveau pour la bonne coopération et les bonnes heures passées ensemble. Je me réjouis de l'arrivée de l'année 2019 qui nous permettra de nous revoir afin de conforter notre jumelage.

Enfin, je vous souhaite à tous, au nom des citoyens de notre ville et des membres du jumelage, un joyeux Noël et une année bénie 2019.

Es grüßt alle sehr herzlich

Michael Dörr,
Maire

Michael Dörr

www.wolframs-eschenbach.de

Département de la Moselle

Commune de RICHE

Mon cher Yves,

Chers amis Donzenacois, Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers municipaux,

Une année se termine, une autre se profile. Elle sera « Européenne », élections obligent.

Mais aussi et nous le souhaitons tous, une année nouvelle où Richois et Donzenacois continueront leur chemin ensemble au gré des rencontres et des échanges de toutes natures.

Riche, lors de cette année 2018, a eu le grand plaisir de recevoir une classe de l'école primaire de Donzenac accompagnée de quelques membres de votre conseil Municipal, sous l'égide de notre ami Yves.

Ce furent quelques jours intenses de visites et de joies partagées. L'école de Riche, le Conseil et quelques habitants vous ont accompagnés dans ces balades lorraines et les soirées passées ensemble sous un beau soleil lorrain furent un véritable enchantement pour petits et grands.

Gageons et c'est mon souhait le plus cher, le vôtre aussi j'en suis certain, que ces voyages et ces échanges entre les deux communes perdurent longtemps.

Riche, cette année, a vu aussi se concrétiser en partie son souhait de voir enfin reconnue nationalement sa Nécropole nationale où sont inhumés quelques 2500 soldats et prisonniers tombés pendant la « Grande Guerre ». En effet, et en attendant la décision de son inscription par l'UNESCO, le site de la Nécropole a été classé monument historique.

Enfin et pour rester dans le contexte de la guerre de 14-18, c'est avec plaisir que nous avons répondu à l'invitation de Donzenac pour célébrer ensemble, le Centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

2019, comme évoqué au début de ce mot, sera une année de renouvellement du Parlement Européen, mais j'espère que ces élections et les préoccupations politiques qui les accompagnent ne feront pas oublier que la France attend toujours une relance économique réelle et pérenne et que les réformes engagées et rendues nécessaires, répondront précisément aux attentes des Français.

Mais soyons optimistes, et fort de cette amitié qui nous unit, c'est tout naturellement que je vous adresse très sincèrement à toi Yves, à tes Adjoints et Conseillers Municipaux, à tous nos amis Donzenacois, au nom de l'ensemble du Conseil municipal de la commune de RICHE, au nom de l'ensemble de ses Administrés et en mon nom personnel, nos meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite.

Bonne et heureuse année 2019 à Toutes et à Tous.

Robert Forêt,
Maire

MAIRIE ● 23, rue de l'école ● 57 340 - RICHE

Séance du Conseil Municipal du 1er décembre 2017

La séance est ouverte à 20h30 – Secrétaire de séance : L. Pouch
Absents excusés : S. Blancher, D. Vidalie, F. Réparat, M. Delval, T. Laroze, G. Lascaux, V. Roux, T. Constanty et V. Bédrune - Pouvoir de T. Constanty à M. Reliat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 06 octobre 2017.

Restaurant scolaire

M. le Maire rappelle qu'en 2016, la commune a attribué le marché de fabrication et de livraison des repas en liaison froide du restaurant scolaire et de l'ALSH à la société API Restauration. Il indique que, suite à une réorganisation interne, le prestataire ne peut plus fabriquer les repas depuis Brive et propose de les fabriquer directement sur place, au restaurant scolaire. Puis, il donne la parole à M. G. Meric de Bellefon, de la société API, afin qu'il présente les modalités du projet, à savoir :

- Maintien des clauses financières du marché.
- Nouvelles obligations de la société API :
  - Acquisition du matériel nécessaire à la fabrication des repas et équipement du restaurant scolaire,
  - Gestion des commandes et des stocks,
  - Garantie de la qualité des repas et de la sécurité alimentaire conformément à la réglementation,
  - Fabrication des repas sur place en période scolaire,
  - Mise à disposition d'un cuisinier.
- Nouvelles obligations de la commune :
  - Mise à disposition d'un agent en appui du cuisinier de la société API,
  - Fabrication des repas sur place en période de vacances scolaires.

M. le Maire précise que ce projet a été présenté sur place, le 21 novembre dernier, au service vétérinaire – sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation – de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et qu'il n'a appelé aucune objection. Il indique par ailleurs qu'à cette occasion, le restaurant scolaire a été classé au niveau d'hygiène très satisfaisant. Les résultats du contrôle sont publiés sur internet à l'adresse suivante : www.alim-confiance.gouv.fr.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de la société API de fabriquer les repas sur place ; dit que ce projet présente de nombreux avantages en termes de qualité des repas servis aux enfants, de réactivité et d'adaptation à leurs besoins spécifiques, et de diversification des menus ; autorise M. le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Tarifs 2018 des services municipaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs des prestations et services communaux pour l'année 2018.

Vente d'un terrain au lotissement « Le Martel »

M. le Maire informe le Conseil de la vente du lot n° 20 du lotissement « Le Martel » (1 442 m²) pour un montant de 64 890 € HT. Il indique également que 3 panneaux seront prochainement apposés aux entrées de bourg afin de promouvoir la vente de ces terrains. Il précise enfin que, compte tenu de l'augmentation des effectifs de gendarmerie, une partie des lots pourrait être mise à disposition de la communauté de brigade. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la vente du lot n° 20 du lotissement « Le Martel » et autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération, en particulier l'acte authentique à intervenir.

Embellissement du bourg

M. le Maire propose au Conseil de faire l'acquisition du garage Principaud (parcelle cadastrée section AT n° 81) conformément à l'estimation du service des domaines afin de procéder à sa démolition et à la création d'un jardin public. Il présente ensuite le projet d'aménagement des Cordeliers élaboré par le bureau paysagiste Vent 2 Terre. Il indique que ces divers projets d'embellissement du bourg pourraient faire l'objet de la création d'un circuit touristique des jardins du patrimoine et précise que l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine sera pleinement associée à ce dossier. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition du garage Principaud conformément à l'avis du service des domaines ; approuve le projet d'aménagement des Cordeliers,

ainsi que la création d'un circuit touristique des jardins du patrimoine ; et autorise M. le Maire à entreprendre toutes les diligences nécessaires à la réalisation de cette opération, notamment à signer l'acte authentique d'acquisition du garage et à déposer les demandes de subventions afférentes.

Restauration du clocher de l'Eglise Saint Martin classé au titre des monuments historiques

M. le Maire présente au Conseil le dossier PRO-DCE des travaux de restauration du clocher de l'Eglise Saint Martin établi par le cabinet d'architecte du patrimoine Manciulescu, sous la conduite d'opération de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Les travaux à réaliser pour sauvegarder cet édifice classé et sécuriser ses abords sont estimés à 939 861.69 € HT, soit 1 127 834.02 € TTC pour la tranche ferme, et à 382 754.68 € HT, soit 459 305.62 € TTC, pour la tranche conditionnelle. Le montant total des travaux est donc estimé à 1 322 616.37 € HT, soit 1 587 139.64 € TTC. Il indique qu'il convient désormais de déposer les dossiers de demandes de subventions et de lancer la consultation des entreprises pour la phase travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le dossier PRO-DCE des travaux et autorise M. le Maire à entreprendre toutes les diligences nécessaires à la réalisation de cette opération jusqu'à son parfait achèvement, en particulier pour le lancement de la consultation des entreprises, la signature des marchés à intervenir et le dépôt des dossiers de demandes de subventions. La date limite de remise des offres pour le marché de restauration du clocher – phase travaux – est fixée au 08 janvier 2018.

Marché de chauffage des bâtiments communaux 2018-2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la décision de la commission d'appel d'offres d'attribuer le marché pour la prestation de chauffage des bâtiments communaux 2018-2022 à la société ENGIE COFELY pour un montant annuel de 46 772.80 € HT, soit 56 127.36 € TTC, avec l'option « isolation de l'école primaire » pour un montant de 5 567 € HT, soit 6 680.40 € TTC ; autorise le Maire à signer tout document à intervenir.

Ajustements budgétaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives n° 2 et 3 au budget principal « commune », ainsi que la décision modificative n° 1 au budget annexe « camping ».

Admissions en non-valeur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur de créances pour un montant de 110.05 €.

Personnel communal affecté au budget du camping

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le remboursement par le budget du camping au budget communal, des frais du personnel assurant l'accueil et l'entretien du camping évalués à 30 000 €.

Participation des communes aux frais de scolarisation des enfants de l'ULIS ne résidant pas à Donzenac

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, dit que la participation des communes aux frais de scolarisation des élèves de l'ULIS ne résidant pas à Donzenac est fixée à 546.18 € par enfant scolarisé, pour l'année 2016/2017.

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 € pour l'année 2018 destinée, notamment, à éviter tout retard dans le lancement des travaux du clocher.

Dépenses d'investissement avant le vote du BP 2018

Comme chaque année et conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017.

Contrat d'assurance statutaire du personnel 2018

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le renouvellement pour l'année 2018 du contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel affilié à la CNRACL (décès, accident ou maladie imputable au service ou maladie professionnelle) avec la CNP, et confie la gestion dudit contrat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze.

Extension du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) aux agents de maîtrise et aux adjoints techniques

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, conformément à l'avis du comité technique du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze, d'étendre aux agents de maîtrise et aux adjoints

techniques de la collectivité le bénéfice du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). A cette occasion, M. le Maire souligne la nécessité, dans le contexte financier actuel, de renforcer la productivité des services techniques et de recentrer leur activité sur leurs missions essentielles.

Mise à jour du tableau des emplois au 1er février 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (28.62/35e) et la suppression corrélative d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (20.52/35e).

Pays d'Art et d'Histoire

M. le Maire donne lecture du courrier de Mme la Présidente du Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise par lequel elle informe la commune de la possibilité de renouveler ses représentants au sein de l'instance. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les déléguées actuelles à savoir Mme S. Madrias (titulaire) et Mme S. Blancher (suppléante).

Questions diverses

Vie de l'Agglo

M. le Maire présente le bilan du service d'instruction des autorisations de droit des sols. Il rappelle que, depuis le 1er juillet 2015 et la fin de l'instruction des actes d'urbanisme par l'Etat, la commune a confié cette mission à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB). Ce nouveau service représente un coût important avoisinant les 10 000 € par an, malgré la prise en charge par l'agglomération de la moitié de la dépense. Dès lors, il convient d'envisager de rendre payantes les demandes de renseignements d'urbanisme (50 € par demande).

M. le Maire présente le service de transport à la demande mis en place par la CABB et dénommé « LIBEO ». Le service fonctionne pour Donzenac, à partir du bourg, le mardi après-midi et le jeudi après-midi. Il permet notamment de se rendre dans le centre de Brive. Il est nécessaire de réserver par internet (www.libeo-brive.fr), par l'application LIBEO, ou par téléphone (05 55 74 20 13 – taper 3 – du lundi au vendredi sauf jours fériés), au plus tard la veille avant 17h.

Mme M-T. Clavel présente le bilan de l'office de tourisme de Brive Agglo, très favorable pour l'année 2017, avec une augmentation de la fréquentation moyenne de 11 %, particulièrement à Donzenac.

Planification des investissements 2018/2020

M. le Maire présente la planification des investissements de la commune pour la période 2018/2020, soumise au Conseil Départemental et à l'Agglomération du Bassin de Brive, en vue de leur programmation budgétaire. Impulsée par le département, cette démarche a pour objectif d'assurer une meilleure coordination des attributions de subventions entre les différents échelons, en s'appuyant sur des conférences des territoires et sur la base d'un ensemble de projets retenus. Il s'agit d'un document prévisionnel. Compte tenu des restrictions budgétaires auxquelles la commune doit faire face, il n'est pas possible d'affirmer que l'ensemble des projets sera réalisé. Toutefois, il convient de les inscrire pour pouvoir bénéficier desdites subventions.

Comptes rendus des réunions extérieures

Les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté :

- Conseil d'école (Mme S. Madrias) : effectifs et nombre de classes stables, investissement de la mairie dans les activités pédagogiques (musique, natation, sport, médiathèque…), mise en place d'une concertation sur l'évaluation des rythmes scolaires.
- EHPAD « L'Abri du Temps » (Mme M-T. Clavel) : mutualisation de la direction Donzenac/Allassac, prix de journée, charte de bientraitance et participation à des actions de prévention.

Remerciements

M. le Maire fait part des remerciements reçus en Mairie, en particulier ceux de la commune de Riche pour le soutien du Conseil Municipal à sa candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO) des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre Mondiale – Front Ouest.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

Séance du Conseil Municipal du 09 février 2018

La séance est ouverte à 20h30 - Secrétaire de séance : M. Delval
Absents excusés : F. Sicard, D. Vidalie, L. Pouch, T. Laroze, G. Lascaux
Pouvoir de T. Laroze à J. Fantou

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 1er décembre 2017.

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2017 - Affectation des résultats

- ***Commune***

En section de fonctionnement, les dépenses de l'exercice 2017 s'élèvent à 2 005 995.34 € pour 2 495 892.74 € de recettes. En section d'investissement, compte-tenu des restes à réaliser, les dépenses de l'exercice 2017 s'élèvent à 1 098 918.20 € pour 1 217 481.51 € de recettes. Compte tenu des résultats antérieurs, l'excédent de fonctionnement à reporter à l'exercice 2018 s'élève à 215 811.12 €. M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1er adjoint, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2017. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor.

M. le Maire souligne que les budgets 2017 ont été des budgets contraints, en raison de la baisse des dotations et des allocations compensatrices de l'Etat.

- ***Camping***

En section d'exploitation, les dépenses de l'exercice 2017 s'élèvent à 110 417.19 €, pour 100 730.52 € de recettes. En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2017 s'élèvent à 25 155.37 € pour 26 279.05 € de recettes. Compte tenu des résultats antérieurs, l'excédent d'exploitation à reporter à l'exercice 2018 s'élève à 14 739 €.
M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1er adjoint, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2017. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor.

- ***Lotissement « Le Martel »***

En section de fonctionnement, les dépenses de l'exercice 2017 s'élèvent à 782 966.15 €, pour 777 572.99 € de recettes. En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2017 s'élèvent à 756 962.26 € pour 781 524.69 € de recettes. M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1er adjoint, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2017. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor.

- ***Maison Funéraire***

En section d'exploitation, les dépenses de l'exercice 2017 s'élèvent à 16 411.28 €, pour 10 653.56 € de recettes. En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2017 s'élèvent à 12 139 € pour 12 706 € de recettes. M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1er adjoint, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2017. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor.

Malgré le contexte financier difficile, la balance générale des différents budgets révèle un excédent de 280 329,05 € qui témoigne d'une gestion saine fondée sur une bonne appréhension des diminutions de recettes et la recherche de solutions innovantes (optimisation des ressources, recherche systématique d'économies, mutualisation des moyens…).

Travaux du clocher

M. le Maire rend compte au Conseil des résultats de la consultation lancée pour les travaux de restauration du clocher. Les offres reçues en mairie sont supérieures à l'estimation du maître d'œuvre. Une phase de négociation a donc été lancée. La commission des marchés se réunira le 6 mars prochain pour prendre connaissance des résultats de cette négociation. Si le montant des travaux reste supérieur à l'estimation PRO-DCE, il sera nécessaire de déposer un nouveau dossier de demande de subvention auprès de la DRAC.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, délègue au Maire la possibilité de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions.

DSP Maison funéraire 2018/2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer la délégation de service public pour la gestion de la maison funéraire à l'entreprise Blanchard & Sireysol Pompes Funèbres pour une durée de 3 ans et une redevance annuelle de 6 000 € HT ; autorise le Maire à signer le contrat d'affermage à intervenir ; approuve les tarifs et le règlement intérieur qui lui ont été présentés.

ALSH – Vacances d'hiver

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les recrutements saisonniers de l'ALSH – vacances d'hiver, ainsi que la mise en place d'un tarif « journée neige ados » d'un montant de 20 €.

Questions diverses

Rythmes scolaires

M. le Maire informe l'Assemblée que le conseil d'école s'est prononcé pour le maintien de la semaine à 4.5 jours. La consultation menée auprès des parents d'élèves a montré qu'ils étaient très satisfaits des activités périscolaires. Des pistes d'amélioration sont toutefois à l'étude et elles leur seront présentées lors de la réunion publique du 9 mars prochain.

Courrier de Monsieur Jean-Paul Barret relatif à la pose des compteurs électriques « Linky »

M. le Maire indique qu'il va interroger Enedis pour connaître si la pose de tels compteurs est prévue et dans quel délai, afin d'organiser une réunion publique contradictoire sur les points positifs et négatifs de ces compteurs.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Martinot relative à la prolifération des pigeons dans le centre de Donzenac

M. le Maire précise que régulièrement des actions sont menées pour les limiter (pose de pics sur les gouttières de toit, fil électrique, etc…), mais bien qu'elles produisent des effets, celles-ci restent éphémères. La construction d'un pigeonnier –comme à Argentat- semble plus efficace. Aussi, la commune va se rapprocher d'Argentat afin de réguler les pigeons ou autres oiseaux à Donzenac.

Démolition du garage Principaud

La commune a obtenu l'autorisation de démolir le garage Principaud. Elle lance un appel à candidatures pour démolition avec rémunération par récupération des ardoises du garage. Les éventuelles candidatures devront parvenir en mairie avant le 1er mars 2018, à 12 h.

Comptes rendus des réunions extérieures

Les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté (S. Madrias pour le conseil d'école ; M-T. Clavel pour les villages-étapes ; A. Conjat pour le SIAV).

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune et informe le Conseil :

- du dépôt du permis de construire de la société Polygone pour la construction de 6 logements adaptés à proximité de l'EHPAD, qui bénéficieront de la production d'eau chaude solaire par capteurs thermiques ;

- de la confirmation par le SDIS de la construction d'une nouvelle caserne de pompiers moderne et fonctionnelle, notamment pour la formation des JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers). La nouvelle caserne sera implantée à la place de la maison Soubrenie au Pont de l'Hôpital et les communes desservies en 1er appel par les pompiers de Donzenac seront sollicitées.

- de l'invitation de la commune de Riche à découvrir notre ville jumelle en Moselle, s'adressant prioritairement aux enfants de la classe de CM2 et aux Conseillers Municipaux. Le programme de la visite arrêté par le Maire de Riche comprend une journée à Verdun, la visite d'une écluse et la découverte d'une verrerie.

Séance du Conseil Municipal du 06 avril 2018

La séance est ouverte à 20h30 - Secrétaire de séance : T. Laroze
Absents excusés : S. Madrias, S. Blancher, D. Vidalie, D. Momot, V. Roux, T. Constanty, V. Bédrune
Pouvoirs de S. Madrias à Y. Valadas, de S. Blancher à M-T. Clavel, de D. Momot à J-F. Chevreuil, de T. Constanty à M. Reliat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 09 février 2018.

Budgets primitifs 2018

M. F. Sicard, Conseiller Municipal délégué au budget, et M. le Maire procèdent à la présentation des budgets primitifs de la commune, du camping, de la maison funéraire et du lotissement « Le Martel », ces quatre budgets ayant été soumis à l'analyse de la commission des finances réunie le 03 avril 2018.

Commune :

Les efforts d'économie ont porté leurs fruits, comme le démontrent les principaux indicateurs à la fin de l'exercice 2017 (données fournies par Mme la Trésorière d'Allassac) :

- La capacité d'autofinancement est voisine de 500 000 €
- L'encours de la dette à long terme s'établit à 1 800 000 €

- La capacité de désendettement est donc inférieure à 4 ans (3,62 ans)
- Le fonds de roulement en fin d'exercice est voisin de 125 000 €.

Le budget primitif communal pour l'exercice 2018 s'équilibre pour un montant global de 4 780 252,14 €.

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 988 150 €. Les deux principaux postes traduisent la poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses :

- Les charges de personnel sont en baisse de 2,5 % par rapport au compte administratif 2017. La diminution cumulée de ce poste par rapport au CA 2015 est de 9%.
- Les charges à caractère général augmentent peu par rapport au CA 2017 (1,2%). Par rapport au CA 2015, elles sont en diminution de plus de 5%, une baisse significative compte-tenu de l'inflation durant la période.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 426 894 €.

La commune se voyant appliquer un taux de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux minoré (taux fixé en fonction de l'effort fiscal de la collectivité), et considérant l'incertitude liée à l'évolution des dotations et des allocations compensatrices versées par l'Etat, il a été nécessaire d'augmenter l'ensemble des taxes locales de 1%.

L'effort important de maîtrise des dépenses de fonctionnement (diminution de près de 10% sur la période 2015-2018), qui va se poursuivre, permet de conserver des marges de manœuvre pour investir.

La capacité d'autofinancement dégagée de la section de fonctionnement atteint 654 619,12 €. Après déduction des inscriptions obligatoires (remboursement du capital de la dette, des avances de TVA, etc…), le montant disponible pour l'investissement en 2018 s'élève à 512 000 €.
Le programme d'investissement a été conçu en fonction des demandes de subventions, étant précisé que les travaux ne seront engagés qu'en fonction des subventions effectivement accordées.

Deux dossiers importants sont prioritaires et font l'objet d'un engagement pluriannuel (Autorisation de Programme/Crédits de Paiement) :

- La restauration du clocher de l'Eglise Saint-Martin (1 500 000 € TTC sur 3 ans)
- La réhabilitation du bâtiment de l'ancienne piscine (378 000 € TTC sur 2 ans).

Les autres investissements prévus concernent :

- Le programme de voirie 2018
- La finalisation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme et l'élaboration du Règlement Local de Publicité
- La mise en œuvre de l'OPAH-RU
- Une tranche de travaux du Schéma d'Accessibilité Programmée
- Des travaux d'éclairage public
- La démolition du garage Principaud et l'aménagement d'une nouvelle place
- Divers travaux de mise aux normes des bâtiments communaux
- La restauration de la table d'orientation, de la terrasse du Grand Solar et du puits à Travassac
- L'acquisition de divers matériels, et notamment de 2 vidéoprojecteurs interactifs pour l'école
- Le remplacement des projecteurs, l'installation d'un destratificateur (chauffage), des travaux de peinture, et la rénovation des sièges du balcon à la salle des fêtes.

Mme M. Reliat évoque la future construction de la caserne des pompiers. M. le Maire indique qu'elle est prévue pour 2019-2020 et apparaitra dans le prochain budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins deux abstentions (M. Reliat, T. Constanty), vote le budget primitif communal 2018.

Camping :

Le budget primitif « camping » de l'exercice 2018 se décompose comme suit :

- la section "exploitation" s'équilibre à la somme de 98 500 €,
- la section "investissement" s'équilibre à la somme de 26 700 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2018 du camping.

Maison Funéraire :

Le budget primitif « maison funéraire » de l'exercice 2018 se décompose comme suit :

- la section "exploitation" s'équilibre à la somme de 24 000 €,
- la section "investissement" s'équilibre à la somme de 16 046 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2018 de la maison funéraire.

Lotissement Le Martel :

Le budget primitif « lotissement Le Martel » de l'exercice 2018 se décompose comme suit :

- la section "fonctionnement" s'équilibre à la somme de 731 000 €,
- la section "investissement" s'équilibre à la somme de 805 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2018 du lotissement Le Martel.

Aides aux travaux OPAH-RU

M. le Maire informe que cinq dossiers de demandes d'aides aux travaux ont été réceptionnés dans le cadre du dispositif OPAH-RU. Il est procédé à la constitution d'une commission des aides pour l'attribution des subventions : M-T. Clavel, F. Sicard, J. Fantou, Y. Valadas, J-F. Chevreuil.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

M. Maxime Dubois, représentant le bureau d'études Dejante, présente le projet de PADD, établi en conformité avec le Plan Local de l'Habitat (PLH).

M. le Maire rappelle la suite de la procédure, avec la tenue d'une réunion d'information, puis le déroulement de l'enquête publique. Il souligne que, compte-tenu des contraintes que doit respecter le PLU, notamment en rapport au SCOT, le projet apparait globalement favorable.

Renouvellement de la convention de mise en place d'un service mutualisé ADS avec l'Agglo de Brive

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de la convention de mise en place d'un service commun pour l'instruction des autorisations du droit des sols avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive pour une durée de 3 ans.

Mise à disposition de locaux pour le RAM itinérant de l'Agglo de Brive

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de mise à disposition gratuite de locaux (salle de stockage à la médiathèque et stationnement d'un minibus aux garages municipaux) au bénéfice du Relais Assistantes Maternelles itinérant de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

ALSH – Vacances de printemps

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le recrutement d'agents saisonniers à l'ALSH pour les vacances de printemps.

Aliénation de chemin sis au lieu-dit « La Gissonnerie »

Le Conseil Municipal approuve le plan d'une aire de retournement prescrite lors de l'enquête publique pour l'aliénation de la partie du chemin au droit de la propriété Alfaurt au lieu-dit « La Gissonnerie ».

Rétrocession de la voie desservant le lotissement Fronty à Espeyrut

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la rétrocession gratuite à la commune de la voie sise rue des Jardinaux à Espeyrut, desservant le lotissement Fronty.

Don de parcelles

M. le Maire donne lecture à l'Assemblée du courrier des héritiers de Mme H. Coudert et de M. et Mme J. Estrade par lequel ils font connaître leur intention de faire don à la commune des parcelles cadastrées section AP n° 257 et section ZH n°15. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention (A. Conjat), accepte cette donation.

Inscription du « circuit des Maumonts » au PDIPR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande l'inscription du « circuit des Maumonts » au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

SIAV – Modification des statuts

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère comprenant l'adhésion de la communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour, le transfert de la compétence GEMAPI pour les communes de Beyssac, Concèze, Saint-Martin-Sepert, Saint-Pardoux-Corbier, Saint-Sornin-Lavolps, Troche, et la modification du nombre de vice-présidents (8 au lieu de 6).

Télétransmission des actes d'urbanisme et des marchés publics au contrôle de légalité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'étendre aux actes d'urbanisme et aux marchés publics la procédure de télétransmission aux services du contrôle de légalité.

Délégation de Service Public pour la commercialisation des séjours en chalets du camping La Rivière

La convention en cours arrivant à échéance au 30 septembre 2018, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le lancement d'une nouvelle consultation de Délégation de Service Public pour la promotion, la commercialisation, la gestion des réservations et la vente des séjours des 14 chalets du camping La Rivière pour une durée de 3 ans.

Questions diverses

Fibre optique

M. le Maire indique que le déploiement de la fibre optique sur la commune est prévu pour fin 2019/début 2020.

Remerciements

M. le Maire donne lecture du courrier de remerciements de M. J-C. Pompougnac pour la mise à disposition de la salle des fêtes à l'occasion des obsèques de Mme O. Pompougnac.

Lettre de la Fédération des Pharmaciens

M. B. Lacoste donne lecture de la lettre de la Fédération des Pharmaciens d'Officine.

Comptes rendus des réunions extérieures

Les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté (Mme M-T. Clavel pour les villages-étapes ; M. D. Canou pour le SIAV ; M. T. Laroze pour le comice agricole cantonal).

Renouvellement du réseau d'eau potable Route de Rond

M. le Maire présente le schéma de renouvellement du réseau d'eau potable route de Rond. M. J-F. Chevreuil demande si une coordination avec l'installation de la fibre optique peut être envisagée. M. le Maire en souligne la difficulté compte-tenu de l'urgence des travaux qui devraient être terminés avant l'été.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune et informe le Conseil des entreprises attributaires des marchés de travaux pour la restauration du clocher.

M. J-F. Chevreuil indique que le rallye RN20 Historique fera étape à Donzenac le dimanche 24 juin 2018, avec une importante concentration de véhicules anciens, et qu'il est envisagé que ceux-ci, par petits groupes, se rendent dans les villages.

Séance du Conseil Municipal du 08 juin 2018

La séance est ouverte à 20h30 - Secrétaire de séance : G. Lascaux
Absentes excusées : Y. Valadas, D. Vidalie, D. Momot - Pouvoir de D. Momot à A. Conjat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 06 avril 2018.

Arrêt de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme « ESCUDIER II »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme « ESCUDIER II » ; indique que le dossier doit désormais être soumis à l'Autorité Environnementale, ainsi qu'aux personnes publiques associées, avant enquête publique.

Aides aux collectivités : contractualisation avec le Département

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble des projets inscrits au tableau de contractualisation avec le Département de la Corrèze pour la période 2018/2020, ainsi que leurs plans de financement ; autorise le Maire à déposer les demandes de subventions afférentes.

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) 2018

Mis en place en 2012, le FPIC est un mécanisme de péréquation horizontale qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. L'ensemble intercommunal composé de la CABB et des 48 communes membres est contributeur en 2018 à hauteur de 712 834 €. Selon les données du ministère, la répartition pour notre territoire dans le cadre de la règle de droit commun est la suivante : 216 084 € pour la CABB et 496 750 € pour ses membres. Afin de renforcer la solidarité financière, l'agglo souhaite déroger à cette règle en adoptant la répartition « dérogatoire libre » suivante : 310 906 € pour la CABB et 401 928 € pour ses membres. Cette répartition dérogatoire ramène la contribution de la commune de Donzenac de 10 024 € à 8 193 €. Pour que cette répartition s'applique, il est nécessaire que l'ensemble des communes vote favorablement dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la

délibération de la CABB. L'absence de délibération dans ce délai vaut accord tacite. Par ailleurs, il est indiqué que, si une seule commune vote contre, la répartition de droit commun s'appliquera automatiquement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce pour le mode de répartition « dérogatoire libre ».

Ajustements budgétaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 au budget principal « commune », ainsi que la décision modificative n° 1 au budget annexe « camping ».

Subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations suivantes :

Association	Subventions 2017 en €	Demandes 2018 en €	Subventions attribuées en €
Adage	150,00	250,00	150,00
Adage (subv. except. Spectacle 11 nov.)		3 000,00	3 000,00
Avenir de Donzenac (fanfare)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Avenir Donzenac (Ecole Musique)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Hand Ball Allassac Donzenac	150,00	4 000,00	350,00
Judo Club	325,00		350,00
Tennis Club	350,00	350,00	350,00
USD	2 000,00	3 000,00	2 000,00
Donneurs de sang	150,00	150,00	150,00
Apac	150,00	200,00	150,00
Apac (subv. except. Périscolaire)			200,00
Comice Agricole	739,00	739,00	739,00
Coopérative scolaire	2 760,00	2 760,00	2 760,00
Coordination de l'autonomie	266,00	266,00	266,00
Amis BDP	150,00	150,00	150,00
Société de chasse		45,00	45,00
AFM Téléthon	50,00		50,00
Banque Alimentaire Corrèze	100,00		100,00
SOS Violences conjugales	100,00		100,00
	10 940,00	**18 410,00**	**14 410,00**

Réglementation des banderoles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la prise en charge de 2 banderoles par association et par an, après accord préalable de la mairie et sous réserve que les manifestations se déroulent sur le territoire communal ; prend acte de la signature d'un contrat de partenariat avec la société C1Sign.

Tarif de location exceptionnelle des chalets aux entreprises intervenant pour les travaux du clocher

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif de location exceptionnelle des chalets du camping aux entreprises intervenant pour les travaux du clocher à 100 € HT par semaine (TVA en vigueur).

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, la création d'un poste de Rédacteur Principal de 1e classe à temps complet et la suppression corrélative d'un poste de Rédacteur Principal de 2e classe à temps complet.

ALSH de Donzenac

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le recrutement de 8 agents saisonniers pour les vacances d'été, ainsi que les tarifs du mini-séjour été 2018 à Meyssac (3 jours, 2 nuits).

Règlement européen sur la protection des données

M. le Maire informe le Conseil que le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) est applicable depuis le **25 mai 2018** dans tous les pays de l'Union Européenne. Cette réforme globale doit permettre à l'Europe de s'adapter aux nouvelles réalités du numérique. Les collectivités territoriales traitent chaque jour de nombreuses données personnelles, que ce soit pour assurer la gestion administrative de leur structure (fichiers de ressources humaines), la sécurisation de leurs locaux (contrôle d'accès par badge, vidéosurveillance) ou la gestion des différents services publics et activités dont elles ont la charge. Certains de ces traitements présentent une sensibilité particulière, comme les fichiers d'aide sociale et ceux de la police municipale. Afin de protéger la collecte et l'utilisation de toutes ces données personnelles, la loi "informatique et libertés" de 1978 évolue vers une gestion proactive du traitement de la donnée dès la conception du service ou du produit et pendant toute la durée du

traitement. Dans ce contexte, il est nécessaire de mettre en place des mesures techniques permettant de garantir la sécurisation des données, leur anonymisation et un traitement conforme à la finalité poursuivie. Pour cela, **toutes les collectivités doivent désigner un Délégué à la Protection des Données (DPO). M. le Maire propose que cette démarche soit réalisée de manière mutualisée avec les services de la CABB.** Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la nécessité de se conformer au règlement européen sur la protection des données personnelles ; approuve le principe d'une mutualisation de la démarche avec les services de la CABB ; autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la bonne conduite de cette opération.

Jury d'assises

Conformément à l'arrêté préfectoral du 13 avril 2018, M. le Maire invite le Conseil à procéder au tirage au sort des électeurs de la commune afin de constituer la liste préparatoire du jury criminel de la cour d'assises de la Corrèze pour l'année 2019. Sont donc désignés par le sort : Chastanet Guy, Delmond Bernard, Hébrard Eric, Goulmy Véronique, Jolivet Nathalie et Lecomte Fabien.

Dénomination des voies du secteur de La Rochette, Le Marot, La Bonnie, Les Mandaroux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de dénomination des voies du secteur de La Rochette, Le Marot, La Bonnie, Les Mandaroux, élaboré par Mme G. Lascaux en concertation avec les habitants.

Dénomination de la rue principale du village de Rond

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sur proposition de M. J-F. Chevreuil après concertation des habitants, approuve le projet de dénomination de la rue principale du village de Rond, « route des Fermes ».

Aménagement de places aux Cordeliers

Après lecture de la lettre de M. L. Bésanger, M. le Maire rappelle que l'action communale doit être uniquement guidée par l'intérêt général. Le problème du stationnement dans le bourg de Donzenac est ancien et récurrent. Il est d'autant plus important aux abords des écoles et des services périscolaires : de nombreuses plaintes ont été enregistrées en mairie dénonçant des incivilités liées aux difficultés de stationnement rue du Tour de Ville. Et il s'est amplifié avec le lancement du chantier de restauration du clocher de l'Eglise qui devrait durer 2 ans : les usagers et les clients doivent pouvoir trouver facilement des emplacements disponibles pour continuer à fréquenter les commerces et les services, et ainsi conserver le dynamisme de notre bourg. C'est la raison pour laquelle M. le Maire indique que 6 places de stationnement - dont deux seront réservées aux personnes à mobilité réduite et aux services de santé (infirmières, soins à domicile, etc…) - sont en cours de création sur l'emplacement de l'ancien garage Principaud. Il précise également qu'un aménagement paysager est prévu, avec plantation d'arbres et installation de bancs. Enfin, il rappelle que le secteur des Cordeliers est concerné par un projet de jardin public dont le montant estimatif s'élève à plus de 33 000 € TTC et il informe le Conseil du prochain démarrage des fouilles par l'Inrap.

Questions diverses

Concession pour la distribution publique en gaz naturel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte-rendu d'activité de concession.

Courrier de l'association pour l'animation du village d'Espeyrut

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (Mme M. Reliat ne participant pas au vote), le Conseil Municipal, à la demande de l'association pour l'animation du village d'Espeyrut qui fête ses 30 ans, décide de donner le nom d'« Alain Reliat » à la salle municipale du village.

Courrier de M. Serge Mayjonade

M. le Maire donne lecture du courrier de M. S. Mayjonade souhaitant qu'une rue porte le nom du Colonel Arnaud Beltrame tombé en héros lors des attentats de l'Aude.

Courrier de M. Cyril Merklen

Lecture faite du courrier de M. C. Merklen, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide qu'en l'absence d'éléments nouveaux, les demandes de M. Merklen ne seront plus examinées.

Courrier de M. Jean-Paul Barret

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, dit qu'il se conformera aux prescriptions du représentant de l'Etat concernant l'installation des compteurs Linky.

Courrier du groupement corrézien de défense sanitaire

M. le Maire donne lecture du courrier du groupement corrézien de défense sanitaire relatif à la mutualisation de l'équarrissage équin en Corrèze.

Comptes rendus des réunions extérieures

Les conseillers municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté (Mme M-T. Clavel – Office de Tourisme de Brive et EHPAD ; Mme A. Conjat – Voyage à Riche).

M. le Maire indique que le Centenaire de la fin de la Guerre de 1914/1918 sera célébré les 10 et 11 novembre prochains et qu'une délégation richoise, emmenée par le Maire, a été conviée aux cérémonies. Il informe également le Conseil, qu'à l'occasion de son voyage en Allemagne en août, il conviera le Maire de Wolframs –Eschenbach.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur le lancement du chantier de restauration du clocher de l'Eglise et sur la problématique du stationnement. A la demande de certains commerçants, un courrier va être distribué dans les boîtes aux lettres et auprès des professionnels du bourg afin de les inciter à respecter les règles du stationnement. La mise en place d'une zone bleue est envisagée de l'avenue Jean Chicou (boulangerie Marchive) à l'avenue de Paris (Restaurant Le Périgord), ainsi que sur la place de la mairie et sur la place du Marché. La durée de stationnement serait limitée à 1 heure de 8h à 12h et de 14h à 18h, avec disque obligatoire. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces mesures.

Séance du Conseil Municipal du 07 septembre 2018

La séance est ouverte à 20h30 – Secrétaire de séance : V. Roux
Absents excusés : M-T. Clavel, T. Laroze, T. Constanty
Pouvoirs de M-T. Clavel à B. Lacoste et de T. Constanty à M. Reliat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 08 juin 2018.

DSP pour la commercialisation des séjours des chalets du camping « La Rivière » 2018/2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer la délégation de service public pour la commercialisation des séjours des chalets du camping « La Rivière » à la société REVEA pour une durée de 3 ans et une redevance forfaitaire annuelle correspondant à 77% des tarifs publics de l'année en cours (taux de rémunération de REVEA = 23 %) ; autorise le Maire à signer le contrat à intervenir.

Tarifs des chalets

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la grille tarifaire REVEA pour la saison 2019 ;
- Fixe un tarif spécial pour les séminaires à 20 € par nuit et par personne ;
- Fixe les tarifs de location hors saison des chalets du camping « La Rivière », du 1er octobre 2018 au 31 mars 2019, comme suit :

Prix de location des chalets « 2/4 personnes » TTC
100,00 € le week-end, 200,00 € la semaine, 400,00 € le mois, 25,00 € la nuit supplémentaire.

Prix de location des chalets « 4/6 personnes » TTC
105,00 € le week-end, 210,00 € la semaine, 450,00 € le mois, 28,00 € la nuit supplémentaire.

Prix de location des chalets « 6/8 personnes » TTC
110,00 € le week-end, 220,00 € la semaine, 500 € le mois, 31,00 € la nuit supplémentaire.

Ajustements budgétaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 3 au budget principal « commune », ainsi que la décision modificative n° 3 au budget annexe « camping ».

Admission en non-valeur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant de 87,50 €.

Commission de contrôle des listes électorales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe la liste des conseillers municipaux appelés à siéger à la commission de contrôle des listes électorales en vue de leur désignation par le Préfet comme suit : B. Lacoste, M-T. Clavel, J. Fantou, D. Canou et M. Reliat.

Mutualisation avec la CABB d'un Délégué à la Protection des Données

M. le Maire rappelle que dans sa séance du 08 juin 2018, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte de la nécessité de se conformer au règlement européen sur la protection des données personnelles et approuvé le principe d'une

mutualisation de la démarche avec les services de la CABB. Il indique que cette mutualisation prendra la forme d'une mise à disposition par l'Agglo de Brive de son Délégué à la Protection des Données pour un montant annuel de 45 € par poste informatique et nécessite la signature d'une convention de prestation de service. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne le Délégué à la Protection des Données (DPD) de la CABB comme étant le DPD de la commune et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération et plus particulièrement la convention de prestation de service à intervenir.

Rétrocessions de voiries

Considérant que la commission des travaux s'est réunie le 1er septembre 2018 et a constaté la conformité de la voirie du lotissement Fronty et des aires de retournement Alfaurt – sous réserve, pour ces dernières du règlement par l'indivision Alfaurt auprès de la commune des frais de goudronnage -, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide la rétrocession de la voirie du lotissement Fronty et des aires de retournement du chemin Alfaurt - assortie de la réserve susvisée -, ainsi que leur intégration au domaine public communal.

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'agent de maîtrise à temps non complet (31.57/35e) au 01/11/2018 et la suppression corrélative d'un poste d'ATSEM principal 1ère classe à TNC (31.57/35e) ; prend acte de la désignation d'un collège de référents déontologues-laïcité par le Centre de Gestion pour conseiller les agents territoriaux des collectivités affiliées au CDG.

Questions diverses

Accueil de personnes migrantes

M. le Maire informe le Conseil de l'accueil de deux familles de personnes migrantes dans les logements HLM de la rue du Foyer et de la rue du Tour de Ville.

Courriers du Président du Conseil Départemental de la Corrèze

M. le Maire donne lecture des courriers que le Président du Conseil Départemental de la Corrèze a adressés à Mesdames M. Reliat et M. Vier concernant l'état de la chaussée de la RD 133 entre Saint Viance et le rond-point de Donzenac. Le Président indique que des travaux d'enduits partiels ont déjà été réalisés en 2016 et que la reprise des zones ponctuelles déformées sera proposée à la programmation de travaux de voirie 2019, dans l'attente de travaux de réfection généralisés.

Travaux du clocher

M. le Maire informe le Conseil de l'obtention d'une subvention régionale d'un montant de 60 000 € pour la première tranche des travaux du clocher, ainsi que d'un don d'un montant de 100 € du chanteur Gérard Beaussonie qui s'est produit à Donzenac le 04 août dernier.

Résultats provisoires du camping

M. le Maire fait part au Conseil des résultats provisoires du camping. Les recettes sont en baisse. Il précise toutefois que 2017 a été une année particulièrement favorable avec l'ISDE France 2017, la plus grande compétition de motos tout-terrain au monde qui s'était déroulée à Brive du 28 août au 02 septembre 2017 et qui avait occasionné une forte fréquentation des chalets et du camping.

Bilan des animations

M. le Maire fait le point sur les animations qui ont eu lieu cet été à Donzenac.

Puis, il informe le Conseil que la réglementation en matière d'organisation de manifestations sportives non motorisées sur la voie publique a évolué. La circulaire de la Sous-Préfecture relative à cette nouvelle réglementation a été transmise à l'ensemble des dirigeants associatifs de la commune. Il précise par ailleurs que, pour toutes les manifestations, la commune souhaite dorénavant que les dossiers lui parviennent un mois à l'avance avec la liste complète des bénévoles. Un nombre trop faible de bénévoles ne permettra pas de réserver une suite favorable à la demande. Pour instruire les dossiers, le secrétariat de mairie doit les adresser à différents services (gendarmerie, SDIS, etc...), recueillir leurs avis et prescriptions pour les consigner dans l'arrêté d'autorisation de la manifestation. Toute demande tardive ne pourra donc être autorisée. D'autre part, les restrictions budgétaires, les baisses d'effectifs et les impératifs de sécurité nécessitent que les services municipaux anticipent davantage leurs missions. Les manifestations des associations doivent impérativement être structurées en termes de fréquence, avec un nombre cohérent de personnes.

Opération « World Cleanup Day »

M. le Maire informe le Conseil de la participation de la commune à l'opération « World Cleanup Day, nettoyons la planète en un jour » le 15 septembre prochain. Il s'agit de la plus vaste opération de ramassage de déchets dans la nature au monde, synchronisant 150 pays et réunissant 5 % de la population de chaque pays le même jour.

Remerciements

M. le Maire fait part des divers remerciements reçus en Mairie : l'Amicale des Mécaniques Anciennes pour la mise à disposition de la place Principaud ; l'EHPAD de Vigeois pour le prêt de 2 barnums ; le Comité des Fêtes d'Orgnac-sur-Vézère pour le prêt du podium ; la Directrice de la crèche de Donzenac pour le prêt de 2 mini-bus, ainsi que la mise à disposition du gymnase et du sous-bois ; de Mlle M. Passier pour son stage de formation BAFA à l'ALSH ; de l'Ecole du Mont-Gargan pour le soutien apporté par la commune lors de la 53ème édition du Festival du Mont-Gargan.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux effectués au groupe scolaire pour la rentrée 2018/2019.

Séance du Conseil Municipal du 05 octobre 2018

La séance est ouverte à 20h30 – Secrétaire de séance : D. Canou
Absents excusés : D. Vidalie, D. Momot, V. Roux et V. Bédrune
Pouvoir de D. Momot à A. Conjat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 07 septembre 2018.

Tarifs 2019 des services municipaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs des prestations et services communaux pour l'année 2019.

Participation des communes aux frais de scolarisation des enfants de l'ULIS ne résidant pas à Donzenac

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, dit que la participation des communes aux frais de scolarisation des élèves de l'ULIS ne résidant pas à Donzenac est fixée à 557.10 € par enfant scolarisé, pour l'année 2017/2018.

Indemnité du Comptable du Trésor

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une indemnité de conseil au taux de 100 % à M. JG. Mermet, nouveau comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur prenant la suite de Mme M-P. Porte à la Trésorerie d'Allassac.

Ajustements budgétaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 4 au budget principal « commune ».

Groupement de commande avec la CABB pour le contrôle de la qualité de l'air des ERP

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion à un groupement de commande avec la CABB pour la réalisation des diagnostics sur la qualité de l'air des ERP communaux rendus obligatoires par décret du 30 septembre 2015.

Dénomination de voies

Sur présentation de Mme S. Madrias et de M. J. Fantou, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le projet de dénomination des voies des secteurs du Martel, La Mirande, Champagnac, Les Vareilles et Les Gadelles, ainsi que le projet de dénomination des voies du secteur de Grand Roche.

Recrutements ALSH – Vacances de La Toussaint

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le recrutement de 2 adjoints d'animation saisonniers à temps non-complet (27/35e) pour l'accueil des enfants de l'ALSH pendant les vacances de La Toussaint.

Questions diverses

Bilan du camping

M. le Maire présente au Conseil le bilan de la saison du camping. Les recettes sont en baisse mais, comme il a été indiqué lors de la séance de septembre, 2017 a été une année particulièrement favorable avec l'ISDE France. Le fonctionnement hors saison du camping devrait permettre d'atteindre le montant prévu au budget.

Restauration du clocher

M. le Maire indique que les travaux du clocher ont dû être interrompus en raison de la non-conformité de l'échafaudage (cahier des charges non respecté) et des appareils de levage (ascenseur et monte-charge). Une réunion de levée des réserves a eu lieu le 2 octobre. Elle a concerné uniquement la partie échafaudage. Les travaux ne reprendront que lorsque toutes les réserves seront levées (échafaudage et appareils de levage).

Urbanisme

M. le Maire informe le Conseil que le projet de révision allégée « Escudier 2 » sera mis à l'enquête publique du 29 octobre 2018 (14h) au 30 novembre 2018 (17h30). M. Jérôme Sagne, agriculteur et expert foncier, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Vice-Président du Tribunal Administratif de Limoges.

M. le Maire indique par ailleurs que le diagnostic relatif au Règlement Local de Publicité sera présenté en commission urbanisme par M. Maxime Dubois du Cabinet Dejante le 15 octobre prochain à 9h.

Point sur la construction de logements adaptés sur le lotissement du Martel

M. le Maire informe le Conseil que la société Polygone a lancé l'appel d'offres pour la consultation des entreprises. Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2019.

Cérémonies du Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale

M. le Maire présente au Conseil le programme des cérémonies organisées à Donzenac pour le Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

Courrier de M. Guy Petetin

M. le Maire donne lecture au Conseil du courrier de M. Guy Petetin par lequel il fait état de dégradations causées à la toiture de son immeuble cadastré section AS, n° 50, sis rue de Fontange. Ces dégradations sont le fait de l'ancien bâtiment communal cadastré section AS n° 49, démoli depuis lors. Il demande une participation financière de la commune et s'engage à ne plus solliciter la mairie sur ce dossier. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la prise en charge d'un tiers du devis établi par l'entreprise Carrico pour la réparation de ladite toiture.

Collecte au profit de la Ligue contre le Cancer

A l'initiative de l'association « Femmes Elues de Corrèze », M. le Maire rappelle que la commune participe à l'évènement « Octobre Rose » organisé par la Ligue contre le Cancer. Il s'agit d'une collecte d'accessoires féminins et masculins. Le produit de la vente des objets récoltés sera entièrement reversé à La Ligue contre le Cancer. Un point de collecte est installé en mairie.

Courrier du Collectif pour le Respect Raisonné des Arbres Corréziens (CRRAC)

M. le Maire donne lecture au Conseil du courrier du Collectif pour le Respect Raisonné des Arbres Corréziens relatif à la campagne d'élagage menée par le Conseil Départemental dans le cadre du déploiement de la fibre.

Courriel de M. B. Coursac

M. le Maire donne lecture du courriel de M. B. Coursac par lequel il s'étonne du nettoyage du village de Travassac. M. le Maire rappelle que le village de Travassac est un lieu hautement touristique. Il est donc entretenu chaque mois. Compte-tenu de la restriction des effectifs des services techniques et du choix de l'externalisation de certaines de leurs tâches, la mairie a fait intervenir le CAT d'Objat. Il tient à saluer la qualité du travail qui a été effectué. Il renvoie une image exemplaire de notre commune aux nombreux touristes qui viennent visiter le village et en particulier les Pans de Travassac. M. le Maire termine en indiquant qu'il en va de la responsabilité de chacun de veiller à la propreté du domaine public au droit de son habitation.

Comptes rendus des réunions extérieures

Mme S. Madrias rend compte du Conseil d'Administration du Pays d'Art et d'Histoire.

Remerciements

M. le Maire fait part des remerciements reçus en Mairie.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Notre BP 2018
Charges à caractère général	27,47%
Charges de personnel	41,51 %
Participations et subventions	3,49%
Intérêts de la dette	2,00%
Provisions	0,76%
Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement	24,77%
2 642 769,12 €	

RECETTES	Notre BP 2018
Recettes fiscales	52,84%
Dotations et subventions de participation	19,99%
Autres produits	19,00%
Excédent antérieur reporté	8,17%
2 642 769,12 €	

Autofinancement

DEPENSES	Notre BP 2018
Restes à réaliser de 2017	4,71%
Déficit antérieur reporté	25,27%
Remboursement capital des emprunts	10,63%
Nouvelles opérations d'investissement	59,01 %
Transfert excédent assainissement à l'Agglo	0,38%
2 137 483,02 €	

RECETTES	Notre BP 2018
Autofinancement	30,63%
Restes à réaliser de 2017	8,97%
FCTVA, Subventions, Taxe d'Aménagement	30,55%
Affectation résultat de fonctionnement 2017	21,01%
Emprunt	0,00%
Prêt relais TVA	8,84%
2 137 483,02 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les taux des impôts locaux 2018

Taxe foncière sur les propriétés bâties				
Taux dépendant	Bénéficiaire	Taux 2017	Taux 2018	Evolution 18/17
Commune	Commune	19,38	19,57	0,98 %
	Féd dép d'électrification	0,13	0,128	- 1,54 %
	Total	***19,51***	***19,698***	***0,96 %***
Conseil Départemental	Département	21,35	21,35	0
TiEOM (part fixe)	Sirtom	6,86	6,19	- 9,77 %

Taxe d'habitation				
Taux dépendant	Bénéficiaire	Taux 2017	Taux 2018	Evolution 18/17
Commune	Commune	10,58	10,69	1,04 %
	Féd dép d'électrification	0,0771	0,076	- 1,43 %
	Total	***10,6571***	***10,766***	***1,02 %***
CAB Brive	CAB Brive	7,06	7,06	0

Taxe foncière sur les propriétés non bâties				
Taux dépendant	Bénéficiaire	Taux 2017	Taux 2018	Evolution 18/17
Commune	Commune	93,23	94,16	1,00 %
	Féd dép d'électrification	0,679	0,669	- 1,47 %
	Total	***93,909***	***94,829***	***0,98 %***
CAB Brive	CAB Brive	5,90	5,90	0

Il convient de préciser que les valeurs locatives cadastrales –servant de bases pour les impôts locaux- ont été revalorisées de 1,24 % lors du vote de la loi de Finances 2018.

Malgré l'augmentation des taxes locales de 1% en 2018, le taux des subventions d'investissement de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR – taux en fonction de l'effort fiscal de la collectivité) reste toujours minoré, et nous contraint à l'augmentation des taux communaux afin de retrouver un taux pivot de subvention DETR.

Les ratios financiers

Ratios	**En € / par habitant pour la catégorie démographique**			
	Donzenac	*Données CA 2017*		
		Corrèze	**Limousin**	**France**
Dépenses réelles de fonctionnement / population	**736**	814	722	701
Produits des impositions directes / population	**344**	343	375	372
Recettes réelles de fonctionnement / population	**898**	975	878	867
Dépenses d'équipement brut / population	**458**	262	299	297
Encours de la dette / population	**666**	889	705	690
DGF / population	**146**	178	158	143

La dette long-terme du budget communal

Exercice	**Capital restant dû au 01/01**	**Détail annuité**		**Annuité**	**Capital restant dû au 31/12**
		Capital	***Intérêts***		
2018	1 800 657,58	155 249,77	48 804,80	204 054,57	1 645 407,81
2019	1 645 407,81	158 476,97	48 434,19	206 911,16	1 486 930,84
2020	1 486 930,84	145 313,36	43 270,97	188 584,33	1 341 617,48

Au 1er janvier 2018, la capacité de désendettement de la commune par rapport à sa Capacité d'Autofinancement Brute (CAF) est de 3,62 années (moyenne de 5,41 années au niveau départemental, et de 4,08 années au niveau national – *données CA2017*).

Cette année encore, malgré les investissements importants réalisés (voir pages 40 et 41), aucun nouvel emprunt n'a été contracté.

ACTES D'URBANISME

Années	Certificats d'urbanisme déposés	Permis de construire déposés	Permis de démolir	Déclarations de travaux	Renseignements d'urbanisme	Total
2014	44	21	0	39	59	163
2015	38	12	1	38	61	150
2016	36	21	2	49	91	199
2017	51	26	2	49	89	217
2018	**23**	**15**	**0**	**59**	**108**	**205**

Les renseignements d'urbanisme sont en nette progression, laissant présager une reprise des constructions en 2019.

CERTIFICATS D'URBANISME

Années	Certificats d'urbanisme négatifs instruits	Certificats d'urbanisme positifs instruits	Total
2014	10	34	44
2015	5	33	38
2016	5	31	36
2017	8	43	51
2018	**5**	**18**	**23**

La baisse des certificats d'urbanisme est liée à la révision du PLU.

AUTORISATIONS : REPARTITION PAR NATURE

Années	Habitations	Bâtiments divers	Piscines	Rénovation de façades	Panneaux Photovoltaïques
2014	13	8	0	7	0
2015	12	10	9	4	0
2016	17	6	10	18	0
2017	23	8	9	5	1
2018	**11**	**12**	**9**	**27**	**1**

Depuis 2 ans, les énergies renouvelables arrivent sur la commune et les rénovations de façades sont en forte augmentation suite aux aides de l'OPAH RU, contribuant à une valorisation de notre patrimoine bâti.

Mme Charlène Chapelle est à la disposition des administrés, pour tous renseignements d'urbanisme, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 sur RDV, le mercredi de 9h à 12h.

RAPPEL : La couleur blanche pour les volets ou menuiseries extérieures est proscrite dans toute la commune (règlement du PLU) et toute modification extérieure doit faire l'objet d'une déclaration préalable.

Toute rénovation ou réhabilitation de maison ainsi que la rénovation des façades des commerces peuvent être subventionnées dans le cadre de l'opération OPAH RU (voir page 22).

État d'avancement de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La procédure de révision générale du PLU, qui a été prescrite en 2014, arrive à son terme. Le dossier présenté aux personnes publiques associées (Etat, services de l'agglo, Chambre d'Agriculture, …) a été validé dans l'ensemble au cours de plusieurs réunions de travail.

Le projet de PLU sera arrêté en conseil municipal le vendredi 18 janvier 2019. S'ensuivra une période de trois mois au cours de laquelle le dossier d'arrêt sera transmis à chaque personne publique associée qui devra émettre un avis écrit.
Le dossier sera également transmis à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale à Bordeaux qui avait soumis en juin dernier le PLU à évaluation environnementale.

L'enquête publique viendra ensuite au début du printemps. Elle se déroulera sur une durée d'un mois. Un commissaire enquêteur sera nommé par le Tribunal Administratif de Limoges. Il sera disponible au cours de permanences en mairie pour recueillir les observations du public.

De même, le dossier de révision sera consultable en mairie ou sur le site Internet de la commune. Les observations pourront également être déposées sur un registre en mairie ou transmises par mail sur une adresse dédiée.

L'approbation du PLU est ensuite prévue avant l'été 2019.

État d'avancement de l'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP)

Prescrit par délibération du Conseil Municipal du 3 juin 2016, le Règlement Local de Publicité permet d'encadrer l'implantation des différents dispositifs de publicité (enseignes et pré-enseignes notamment) sur l'ensemble du territoire communal.

Il a été prescrit à la demande de M. le Préfet de la Corrèze dans le but de pouvoir conserver le label Village-Etape de la commune. Ce document viendra notamment encadrer la réalisation des enseignes dans le centre-bourg en adéquation avec le périmètre des Monuments Historiques et de son caractère patrimonial.
La problématique des enseignes et pré-enseignes temporaires sera également réfléchie dans l'optique de sécuriser la circulation sur certains carrefours où les panneaux et affiches sont situés trop près des voies.

Un diagnostic de territoire a été réalisé afin d'analyser si les dispositifs de publicité présents sur la commune sont en accord avec le Règlement National de Publicité (RNP). Il a été validé par les personnes publiques associées (services de l'Etat, de l'Agglomération notamment).

En début d'année 2019, les objectifs et orientations du RLP seront débattus en Conseil Municipal. Viendra ensuite une réunion publique qui permettra de présenter de manière plus précise la procédure d'élaboration de ce document, les conclusions du diagnostic ainsi que les orientations et objectifs définis par la commune. Le règlement sera élaboré par la suite.

L'approbation du RLP est prévue pour le deuxième semestre 2019.

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration de votre logement ? A qui s'adresser ?

Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat – Agglo de Brive
Immeuble Consulaire – 6ème étage
10 avenue du Général Leclerc – 19100 Brive – 05.55.74.08.08

Elle propose un accompagnement gratuit et personnalisé (conseils, soutien technique, montage de dossiers de subventions…) permettant de mobiliser le soutien financier des différents financeurs comme l'ANAH, la CABB, les communes RU, le Conseil départemental, les caisses de retraite…

Sophie Doulcet, animatrice OPAH, est votre interlocutrice principale. Elle assure des permanences sur rendez-vous à la Mairie de Donzenac.

2018 en quelques chiffres

PO : propriétaire occupant / PB : propriétaire bailleur
RU : renouvellement urbain / DC : droit commun

Aides communales OPAH RU :
7 dossiers Ravalement de façades

Tous les dossiers :

Montant total des travaux HT	: 121 094.97 €
Montant des subventions	: 30 482.82 €

Dossiers finalisés en 2018 :

Nombre de dossiers	: 3
Montant total des travaux HT	: 71 472.12 €
Montant des subventions	: 15 595.96 €

Dossier en cours :

Nombre de dossiers	: 4
Montant total des travaux HT	: 49 622.85 €
Montant des subventions	: 14 886.86 €

Dossiers notifiés par l'ANAH en 2018 dans le cadre de l'OPAH-OPAH RU

1 dossier énergie PO en RU	: 500 €
1 dossier autonomie PO en DC	: 500 €
Pas de dossier PB	

Soit un total de subvention de 1 000 €

Permanences 2018

10 dates de permanence passées + 1 prévue en décembre
32 rendez-vous (16 pour le RU et 16 pour le DC)
4 PB dont 3 en RU
+ 7 rendez-vous aux permanences de Brive pour des personnes résidant à Donzenac

Pour 2019, les dates des permanences sont consultables sur le site de la Mairie

LES RÉSULTATS

Au niveau du territoire SIRTOM (121 communes)

	Habitants	OMR (tonnes)	CS + Papier	Verre	Biodéchets	Déchèterie	Coût/Habitant
2009	135 778	41 272 T	3 925 T	3 299 T		25 714 T	93,93 €
2017	155 736	31 494 T	9 631 T	5 046 T	165 T	41 010 T	84,33 €
Différence		-9 778	+ 5 706	+ 1 747	+ 165 T	+ 15 296	- 9,60 €

Au niveau de la commune

DONZENAC	Population	Volume collecté (litres) Sur 11 mois (janvier à novembre)	Volume collecté (litres) Année complète	Biodéchets (estimation en tonnes)
2016	***2664***	***4 595 479***	***5 013 250***	
2017	***2684***	***4 880 830***	***5 283 000***	
2018	***2703***	***4 927 660***	***5 375 629 environ***	***4,7 T environ***

En 2017, le ratio pour Donzenac était de 202 kg par habitant, et pour 2018, il sera d'environ 193 kg par habitant.

L'augmentation du litrage en 2018 nécessitera à l'avenir plus de tri ou de s'astreindre à sortir les bacs pleins. Les extensions des consignes de tri devraient nous permettre de réduire nos ratios.

En 2019, votre geste de tri sera simplifié

A compter du 1er janvier 2019, le SIRTOM de la Région de Brive s'engage à faire progresser le recyclage en mettant en œuvre l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques.

Vous pourrez déposer tous les emballages, sans exception, dans le contenant de tri jaune. La nouveauté : tous les emballages plastiques seront récupérés pour être recyclés et valorisés.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les contenants de tri aux côtés des emballages en métal, en papier, et en carton. Faute de savoir comment recycler les autres plastiques, nous devions les jeter avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé… Des solutions ont été trouvées afin qu'en 2019, tous les emballages plastiques soient triés.

Ce changement va engendrer une quantité supplémentaire d'emballages dans les contenants de tri jaune. Pour libérer de l'espace pour ces nouveaux emballages et maintenir la qualité de tous les papiers, le Sirtom vous préconise de les déposer dans les bornes de tri bleues, en cours de déploiement sur le territoire. Ils seront ensuite directement acheminés chez les papetiers.

Plus de doute : en 2019, tous les emballages seront triés et votre geste de tri sera simplifié !

A partir du 4 décembre 2018, un nouveau tube pour la collecte des restes de repas, à votre disposition avenue du Salavert.

L'ouverture de la trappe est possible avec le même badge qui ouvre les colonnes enterrées de la rue du Tour de Ville, de l'avenue du Général de Gaulle, Travassac ou La Rochette.

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de

Marie-Christine MARTINS
Et Henri André TANDOU
Le 05 mai 2018

Laëtitia MONTEIL
Et Maxime, Julien SOUBRENIE
Le 19 mai 2018

Nathalie Elise Paule SUDRE
Et Jean Claude BOUCHAREL
Le 28 juin 2018

Marie Yvette Marthe BELKALEM
Et Florimond MONTASTIER
Le 30 juin 2018

Laura METADIER
Et Julien MANY
Le 07 juillet 2018

Virginie GOURSAT
Et Loïc HUTEAU
Le 21 juillet 2018

Elodie, Monique, Christiane, Marie SOCHARD
Et Jérémy, Jean-Pierre GOUYON
Le 11 août 2018

Amina Rasulovna ILYASOVA
Et Guillaume, Olivier, Victor KRUG
Le 11 août 2018

Catherine, Jeanne PRUNIERES
Et Alain, André, Jean-Marie VERLY
Le 29 septembre 2018

Nous présentons nos félicitations aux jeunes mariés, avec tous nos vœux de bonheur.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de

Sandro, Jean, Arthur LESCURE
Né le 24 janvier 2017
14, Rue Edmond Michelet

Lucas, Clément BREF
Né le 04 décembre 2017
Champagnac

Imane M'HADJI
Née le 20 décembre 2017
130, route de la Rochette

Eléna, Marie PALMIERI
Née le 28 décembre 2017
8, Place du Marché

Clémence BLONDEL
Née le 06 janvier 2018
8, rue Edmond Michelet

Tim PARAGOT
Né le 22 janvier 2018
400, rue de la Rivière

Noa CUSSINET
Né le 05 février 2018
Gandoulène

Kaïly, Reine STADELMANN
Née le 24 février 2018
290, rue Pierre Blanche

Raphaël LHERITIER
Né le 17 mars 2018
9, avenue de la Gare

Julia RANDÉ
Née le 20 mars 2018
Grand-Roche

Joeffrey, Roger, Max ROBERT
Né le 12 avril 2018
Chemin des Vignes

Agathe MARTIN
Née le 02 mai 2018
330, rue Pierre Blanche

Noah VEZINE
Né le 07 mai 2018
Rond

Mila BOSSY BENOIT
Née le 17 mai 2018
La Bonnie

Faustine, Maeva, Denise JARRY
Née le 04 juin 2018
26, rue du Château

Ellie PHILIPPE
Née le 21 juin 2018
La Rochette

Tiyo, Jean-Pierre, Francesco CHENTRE
Né le 15 juillet 2018
La Feuillade

Arthur, Patrick, Alain VERNUDACHI
Né le 13 août 2018
Grand Roche

Lola, Marie MIGOT
Née le 25 août 2018
La Gorce

Alice, Clara PAULIN
Née le 26 août 2018
Le Gaucher

Lya, Nina COUFFIGNAL
Née le 06 septembre 2018
En Gastine

Léo TEILLET
Né le 25 septembre 2018
20 rue du Chassang

Lilou, Maria, Gisèle, Anita VALENZA
Née le 05 octobre 2018
2 Le Martel

Léon MICHAUT
Né le 07 octobre 2018
10, rue Basse - Travassac

Jules LOUBIGNAC
Né le 26 octobre 2018
10 Rond

Lino, Maxime, Marcel LESCURE
Né le 27 octobre 2018
14 Avenue E. Michelet

Novaë CHARVET
Née le 18 novembre 2018
6 Rue de la Chapelle

Eloan, Paul LASCAUX-FREITAS
Né le 8 décembre 2018
La Rochette

Nous présentons nos sincères condoléances et nos sentiments de sympathie aux parents et amis de :

POUCH Jean, le 11 décembre 2017

COUGOULAT née BOITARD Solange, Marie, le 11 décembre 2017

FAUCON née DELORD Louise, le 14 décembre 2017

HEBRARD Jean Louis Elie, le 29 décembre 2017

QUIQUE Luc, le 07 janvier 2018

ROUHAUD Elise, Axelle, le 23 janvier 2018

BLONDEL Maxime, le 08 février 2018

BLONDEL Louane, le 08 février 2018

BOSSOUTROT née ALVINERIE Ginette, le 07 mars 2018

LABROUSSE Raymond, le 14 mars 2018

TRYBUCKI Catherine, Anastasy, le 15 mars 2018

CHANTALAT née CHEVALIER Anne Marie Odette, le 23 mars 2018

CABET née BESSE Andrée Jeanne, le 28 mars 2018

PASCAL née ROUSSELY Jacqueline, le 11 avril 2018

LUCHI Victoire, Léna, Ginette, le 28 avril 2018

VAURIE Alain, le 06 mai 2018

BUGE Maurice, le 07 mai 2018

LAFABREGUE Louis François Joseph, le 24 mai 2018

CHEMINANT née VERLHAC Germaine, le 23 mai 2018

PRINCIPAUD née MOUZAT Aline, Noémie, Andrée, le 09 juin 2018

RAYNAL Georges, le 16 juin 2018

DEYZAC André, le 01 août 2018

REYNIER Nicole, Hélène, le 02 août 2018

DELCLAUD née BORDAS Berthe, Fernande, le 02 août 2018

MARTY Pierre, Elie, le 09 août 2018

COSTE Claude, Georges, le 20 août 2018

BRAUNE née COURNARIE Annie, Marie, le 04 septembre 2018

GUY Paul Joseph, le 12 septembre 2018

SOULIER née LAPEYRE Eugénie, Berthe, Henriette , le 1er octobre 2018

ROCHE née MENEYROL Marie-Jeanne, le 20 octobre 2018

MATHOU Edmond, le 28 octobre 2018

LECONTE Lionel, le 07 novembre 2018

MOULY née ROQUER Carmen, le 21 novembre 2018

Décès survenus à la Maison de Retraite de personnes extérieures à la commune :

CAILLON née BERNARD Suzette Marie, le 08 décembre 2017

SAGE née PEYRONNET Thérèse, le 11 décembre 2017

PUYHAUBERT née SIREYX Jeanne Julia, le 14 janvier 2018

BARDON née DANDALET Angèle Denise, le 20 janvier 2018

TEULIERES née THEILLET Julia Jeanne, le 04 mars 2018

PEYSSONNERIE née BOUISSE Marie Marthe le 08 mai 2018

BÉDOUCHA née LAVAL Marie Jeanne Mauricette, le 03 juin 2018

NOBÉCOURT née SERIN-SIMÉON Solange Noémie, le 04 juin 2018

SALESSE née FERRÉ Fernande, Lucienne, Paulette, le 14 juin 2018

GOULMY née DELPY Marie Josèphe Berthe, le 14 juin 2018

MOUSSOUR née DAUDE Marie Louise Simone, le 19 septembre 2018

BOUCHERIE née BARDE Marie-Louise, le 15 novembre 2018

L'année 2018 a été bien triste et a vu le départ de figures emblématiques de notre commune :

Madame Aline Principaud qui a tenu ouverte sa station ESSO dans le bourg jusqu'à l'âge de 92 ans, sans discontinuer et fait face, seule, avec un rare courage, aux difficultés de tous ordres ;

Monsieur Maurice Buge, à la veille de son centième anniversaire qu'il préparait avec ferveur, dont l'engagement dans la résistance illustre les valeurs fondamentales dont il a fait preuve tout au long de sa vie ;

Monsieur Paul Guy, âgé de 91 ans, homme de cœur à la détermination sans faille, acteur de première importance de la vie économique du bassin de Brive avec la société « Guy et Génois » et homme dévoué à la vie associative locale ainsi qu'à sa commune.

Année scolaire 2018-2019 - L'école de Donzenac compte 288 élèves, répartis comme suit :

Maternelle	Mme Blandine PUIG	Classe de PS	29 élèves
	Mme Anne DUFOUR	Classe de MS-GS	29 élèves
	Mme Michèle HEBTING	Classe de GS	25 élèves
Primaire	Mme Tiffany AUCONIE	Classe de CP	25 élèves
	Mme Katia LATREILLE	Classe de CP-CE1	23 élèves
	M. Frédéric LAGARDE	Classe de CE1	25 élèves
	Mme Sandrine LAURENT	Dispositif ULIS	11 élèves
	Mme Céline PESTOURIE	Classe de CE2	25 élèves
	Mme Faustine GOUTAS	Classe de CE2-CM1	24 élèves
	Mme Laure SCLAFER	Classe de CM1	23 élèves
	Mme Aurélie LAVERGNE	Classe de CM1-CM2	24 élèves
	Mme Valérie RUFINO	Classe de CM2	25 élèves

En cette rentrée scolaire 2018, l'école de Donzenac a accueilli de nouvelles enseignantes :

Mme Carole Tabel, Mme Juliette Fischer, Mme Stéphanie Dos Santos, Mme Lydie Deschamps-Saïd, Mme Maryline Chiron. Elles assurent les compléments de temps respectivement en CM1-CM2, CM2, CE2 et CE2-CM1, MS et ULIS, CP.

Pour septembre 2018, les classes de CP-CE1 et de maternelle ont été équipées d'un vidéoprojecteur interactif (VPI). Toutes les classes de l'école sont maintenant équipées de ce matériel, ce qui permet aux élèves de bénéficier de cette nouvelle technologie.

Les projets pédagogiques programmés pour cette année scolaire 2018-2019 restent variés et dans la continuité des actions engagées : Sport, Piscine, Musique, Environnement, Prévention routière, Sciences, Littérature, Voyages scolaires et classes de découverte seront des supports motivants aux apprentissages.

Rétrospective sur l'année scolaire 2017 – 2018

L'année scolaire passée fut très riche en sorties et activités éducatives. Les élèves de Donzenac ont pu bénéficier de nombreux temps forts, riches en découvertes. En voici quelques-uns.

Toutes les classes ont mené des actions en faveur de la protection de l'environnement. En septembre, la journée « Nettoyons la nature » avait rassemblé tous les élèves autour d'un projet commun. Chaque classe avait choisi un site de Donzenac. Cette action de ramassage des déchets participe à la prise de conscience de l'importance des gestes éco-responsables. Elle s'est prolongée par la mise en place d'actions en faveur des économies d'énergie et d'eau. Les enfants sont investis.

Les élèves de CM2 ont mené un projet avec le pays d'art et d'histoire qui leur a permis de découvrir le barrage du Saillant, son environnement, son histoire et son usine de production hydro-électrique.

Les élèves de CM2 ont obtenu leur Permis vélo. Une équipe de gendarmes leur propose une épreuve théorique et une épreuve pratique pour tester leurs connaissances et leur aisance à vélo. Les règles de sécurité sont rappelées et le code de la route expliqué.

L'école a participé encore cette année au téléthon en proposant un goûter.
Cette action de solidarité s'est déroulée dans la bonne humeur, sous le soleil de décembre. Les enfants ont fait preuve de solidarité et de générosité au profit de cette cause.

A l'école maternelle, les enfants se sont réunis au fil de l'année pour partager la galette, fêter carnaval et Noël. Le Père Noël est venu à l'école chargé de cadeaux et a partagé un goûter avec les enfants de l'école maternelle. A cette occasion, un spectacle a été offert aux enfants de la maternelle. **A l'école primaire,** les enfants se sont réunis autour d'un film et d'un goûter offert par la municipalité.

Les classes ont participé cette année encore aux rencontres sportives organisées par l'USEP : athlétisme, jeux collectifs, cross, jeux d'opposition, hand, orientation…

Les élèves de maternelle se sont initiés à la gymnastique grâce au matériel prêté par l'USEP. Les CM2 ont bénéficié d'un projet rugby en partenariat avec le centre de formation du CABCL. Les élèves de CE1, CE2 et CM1 ont pu découvrir les plaisirs de l'eau et pratiquer la natation à la piscine de Brive. Les classes de CE1 et CE2 ont pu bénéficier de l'intervention d'un éducateur sportif pour un cycle d'initiation au tennis de table.

Cet apprentissage sera poursuivi sur 2 ans au grand plaisir des enfants.

Les élèves de CM1 et de CM2 ont eu la chance de pouvoir travailler en danse avec Pedro Pauwel, un chorégraphe professionnel et c'est au théâtre de Brive qu'ils ont pu présenter leur chorégraphie. Ce fut un projet très riche et très apprécié par les élèves.

La classe d'ULIS a mené un projet très riche avec l'EHPAD de Donzenac sur le thème des arts plastiques. Ce fut le support à des échanges intergénérationnels très appréciés des résidents comme des enfants. Une autre belle action a été de réunir des résidents et les élèves de GS autour de la pratique d'activités physiques. C'est une entraide mutuelle qui s'est opérée. Mathieu Delord a œuvré à créer les situations propices aux échanges. Merci au personnel de l'EHPAD qui a permis ces rencontres. Ces initiatives seront à renouveler tellement elles apportent aux enfants et aux résidents.

La fête de l'école a eu lieu le 23 juin 2018 au gymnase de Donzenac. Les parents d'élèves ont assuré la continuité de la journée en proposant une buvette, un apéritif et un repas.
Les enfants de l'école maternelle ont présenté à leur famille un spectacle de chants et danses.

Dirigés par Karen Picarda, les élèves de l'école primaire ont eu la chance de pouvoir chanter accompagnés par l'Avenir de Donzenac. Ce travail en lien avec la fanfare a motivé les enfants et le spectacle final a créé un beau rassemblement. Nous remercions vivement tous les musiciens de la fanfare et leur chef Daniel Monteil qui ont su s'adapter pour accompagner le chant des enfants. Tous nos remerciements également aux professeurs de l'école de musique de Donzenac qui ont proposé aux élèves une découverte de leurs instruments. Leur enthousiasme a donné envie aux enfants de faire de la musique.

Les voyages scolaires de fin d'année ont conduit les classes de PS et MS-GS de maternelle à Terrasson pour une promenade en gabarre et la visite des jardins de l'Imaginaire. Les élèves d'ULIS, de CM1-CM2 et CE1 sont allés visiter le gouffre de Padirac et aux rochers des aigles à Rocamadour. Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont visité l'aquarium du Bugue et le gouffre de Proumeyssac. Enfin les CP et les GS sont partis à la découverte des loups de Chabrières. Ces voyages permettent de se retrouver de faire ensemble de belles découvertes.

En mai 2018, la municipalité a offert aux 26 élèves de CM2, l'opportunité de partir à la rencontre de la commune de Riche et de découvrir la Moselle. Un beau programme les y attendait. Les habitants de Riche leur ont réservé un accueil exceptionnel. Les enfants sont partis sur les traces de la Grande Guerre en visitant Verdun, le village de Fleury, le fort de Douaumont… les enfants de l'école de Riche ont partagé avec eux ce moment. Les élèves ont aussi pu découvrir la Moselle ; ils ont fait l'expérience d'emprunter le plan incliné d'Artzviller, un ascenseur à bateaux et ont visité une cristallerie. Ce séjour qui a clôturé leur scolarité à Donzenac, leur laissera de beaux souvenirs et ils n'oublieront pas la force des émotions qu'ils ont vécues.

Dates à retenir :

Loto de l'école le samedi 23 mars 2019 - Fête de l'école le samedi 22 juin 2019

L'école remercie toutes celles et ceux qui prennent part aux diverses manifestations et répondent à ses sollicitations durant toute l'année.

Pour retrouver les actualités de l'école, vous pouvez consulter **le blog de l'école** à l'adresse : **blogsenclasse-dev.fr/19-donzenac-ecole**

ALSH 2018
des adultes qui réfléchissent… pendant que les enfants s'éclatent !

Une année charnière…

Ferme pédagogique

Jardins de Colette

Par décret en date du 27 juin 2017, l'Etat a donné la possibilité aux communes de repasser par voie dérogatoire à 4 jours de classe pour la rentrée 2018-2019. Soucieux de s'adapter au mieux aux besoins des familles et des enfants, le Conseil Municipal a souhaité porter une réflexion globale, dans la concertation avec les équipes enseignantes, les familles, les services municipaux et les partenaires associatifs ; ce travail a abouti au maintien de l'organisation sur 4.5 jours.

Au-delà de ce cadre général, l'évaluation du fonctionnement de l'accueil en-dehors des heures de classe, notamment les après-midis, a permis de mieux prendre en considération les attentes des enfants, et de faire évoluer la proposition de service pour la rentrée 2018-2019 : désormais un temps récréatif est proposé de 15h30 à 16h, suivi par l'accès aux espaces ludiques dans les bâtiments maternelles et primaires jusqu'à 17h.

L'accueil en espace ludique permet aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de favoriser leur accès à l'autonomie. De 17h à 18h un service d'étude surveillée est proposé aux primaires, pendant que les maternelles rejoignent les locaux de l'ALSH et participent à des activités variées ; puis de 18h à 19h30 l'équipe propose aux enfants encore présents des animations diversifiées, dans le respect de leurs envies.

Depuis la rentrée de septembre, les bénéfices de cette nouvelle organisation sont ressentis par tous : moins de stress, moins de temps dans la cour, moins d'incivilités, des enfants ravis de découvrir de nouvelles activités et moins énervés… Rappelons que si les ateliers n'ont pas été renouvelés à l'identique, ils sont désormais organisés différemment (motricité, sport, éveil à la lecture, poterie…) ou pourront être proposés sur les périodes de vacances scolaires.
Ce système permet de toucher un plus grand nombre d'enfants, et une sérénité certaine a été retrouvée après la classe, laissant à l'équipe une plus grande disponibilité afin de travailler sur des projets pour l'accueil des mercredis et des vacances.

Au mois de novembre, deux représentants des services de l'Etat (Education Nationale et Direction de la Cohésion Sociale) ont pu venir sur place une après-midi observer l'accueil des enfants, et ont encouragé la commune à valoriser ce service dans le cadre du renouvellement du Projet Educatif Territorial.

Mais on n'a pas oublié de s'amuser !

Tout au long de l'année l'équipe a proposé aux enfants et aux jeunes de la section #100%Ados de nombreuses animations ; retour en photos sur quelques moments choisis !

Balade nature

Camping

Prévention

Château de Castelnaud

Journée neige au Mont Dore

❄ ❄ ❄ ❄ ❄ ❄ ❄ ❄ ❄ ❄

❄ ❄ ❄ ❄ ❄ ❄ ❄ ❄ ❄

Pour venir partager tout ça et bien plus encore, Rendez-vous en 2019 à l'Accueil de Loisirs !!

Et pour la petite enfance…

Les Bouts d'choux, Multiaccueil collectif de 23 places

Pomme d'Amis, Relais Assistantes Maternelles.

Renseignements : Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive – service petite enfance / 05.55.74.10.00

AGGLO de Brive

Le restaurant scolaire : objectif bien-être

Depuis 2015, la commune a lancé une vaste opération de réorganisation du restaurant scolaire afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Le temps du repas est un moment particulier dans la journée des élèves. Notre but est de trouver un équilibre entre le besoin de relâchement des enfants qui se sont concentrés toute la matinée et la gestion de près de 240 repas journaliers.

Un temps de repas sur mesure pour les enfants de maternelle

Le respect du rythme du jeune enfant est au cœur de l'organisation des repas des élèves de maternelle. Les enfants sont accompagnés par des agents communaux dans deux salles dédiées du restaurant scolaire. Ils sont servis à table. On leur coupe leur viande et on les invite à gouter. A la fin du repas, les agents communaux les raccompagnent dans les bâtiments scolaires pour le temps de sieste pris en charge par leurs ATSEM. *Quelques précisions : Si votre enfant ne fréquente pas le restaurant scolaire, vous avez la possibilité de le déposer à partir de 13h25 pour qu'il aille à la sieste avec ses camarades.*

Un self flambant neuf pour les enfants du primaire

En 2015, la commune a fait l'acquisition d'une ligne de self afin d'apporter de la fluidité et du calme. Les enfants vont se restaurer par service (vers 12h20 et vers 13h). Ils peuvent remonter dans la cour à leur gré dès qu'ils ont terminé leurs repas et débarrasser leurs plateaux - l'ensemble du site est sécurisé par une clôture et des portails fermés pendant le temps du repas. Cette solution a diminué le bruit et l'agitation dans le réfectoire de manière significative. *Quelques précisions : Les enfants doivent rester au moins 1/2 heure à table car certains se dépêchent de manger pour pouvoir aller jouer. Les CP trouvent leurs plateaux sur table et n'ont plus qu'à aller chercher le plat de résistance en arrivant.*

Des bons petits plats cuisinés « maison »

En 2016, la commune a confié la confection et la livraison des repas à la société API. En 2017, en partenariat avec cette société, nous nous sommes lancés dans la fabrication sur place après d'importants investissements (travaux et équipements). Aujourd'hui, les enfants sont unanimes en commission des repas : la qualité et le goût sont au rendez-vous !

Des menus élaborés par une nutritionniste et validés en commission des repas

Les menus sont élaborés par la nutritionniste de la société API en fonction des recommandations nationales. Ils sont ensuite validés en commission des repas en présence de la directrice de l'école, des représentants des enfants, des parents d'élèves, des enseignants, des agents, de la société API et de la commune. A cette occasion, chacun peut faire des remarques et faire remonter les points forts et les points faibles des menus.

Des produits de qualité

La société API s'engage pour les enfants :

- A servir des produits locaux et de saison,
- A favoriser les circuits courts et les petits producteurs ; à titre d'exemple, depuis cette année, API se fournit en pain auprès de la boulangerie Marchive,
- A privilégier les produits bio et propose même, à la demande de la commune, un repas entièrement bio une fois par mois,
- A servir de la viande bovine limousine tous les 15 jours.

Elle s'engage également :

- A faire découvrir les saveurs aux enfants grâce à des menus à thèmes (Australie, Maghreb, végétarien…), à participer à la semaine du goût ou encore à réaliser des plats typiques comme la mique et le petit salé,
- A être à leur écoute grâce au « menu des enfants » une fois par période et au respect des fêtes calendaires (épiphanie, chandeleur, repas de Noël, etc…).

La sensibilisation au tri, au gaspillage et à l'équilibre alimentaire

La restauration scolaire doit avoir du sens. Les enfants sont les acteurs de leur repas. Ainsi, ils débarrassent leurs plateaux, trient et sont sensibilisés au gaspillage. La grande nouveauté de 2018/2019 sera la mise en place d'un projet « nutrition » par l'ALSH en partenariat avec la société API.

En 2018, l'EHPAD de DONZENAC a poursuivi sa démarche d'EHPAD précurseur en développant des projets innovants pour le bien être des résidents et des personnes âgées du territoire.

OBTENTION DU LABEL « EHPAD: Pôle Ressources de proximité »

L'EHPAD de DONZENAC est le seul établissement de Corrèze à avoir reçu, en 2018, la labellisation d' « EHPAD Pôle ressources de proximité » dans le cadre d'un appel à projets déposé auprès de l'ARS Nouvelle Aquitaine.

Cette labellisation est en continuité avec la reconnaissance «d'EHPAD : Centre de Ressources et récompense la réussite des actions du Programme Santé (Ateliers Sport et Mémoire) développé depuis 2012.

Dans une démarche d'ouverture vers l'extérieur et de maintien de l'autonomie des personnes âgées, le projet de l'EHPAD vise à déployer des actions concrètes à visée préventive et thérapeutique à destination des résidents et de la population locale vivant à domicile.

Grâce à l'obtention de crédits, l'EHPAD « L'ABRI DU TEMPS » propose et organise régulièrement, à titre gratuit :

- des ateliers sport, animés par un éducateur sportif
- des ateliers mémoire, animés par un psychologue
- des ateliers musicothérapie, animés par une musicothérapeute
- des ateliers de socio-esthétique, animés par une socio-esthéticienne
- l'accès à l'Aire Zen Sensorielle, comprenant 7 agrès pour la détente et l'activité sportive
- l'accès à la salle de rééducation thérapeutique, nouvellement équipée d'un deuxième entraineur thérapeutique, de vélos, d'un rameur, d'un couloir de marche, …

Ces nombreux ateliers sont proposés aux résidents, aux personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile sur la commune de DONZENAC et sur les communes limitrophes de l'EHPAD : ALLASSAC, SADROC, SAINTE FEREOLE, SAINT PARDOUX, l'ORTIGIER et USSAC.

Ces ateliers rencontrent un franc succès. N'hésitez pas à demander la brochure comprenant le détail des différents ateliers proposés (objectif, fréquence, horaires des groupes…) et les modalités d'inscription.

Dans cette même dynamique, un débat théâtral intitulé « Du côté de la vie » par la Compagnie parisienne « Entrées de Jeu » a été organisé par l'EHPAD, le 26 juin 2018, à la Grande Salle de Sainte-Féréole.
Cette action a rencontré un franc succès en apportant un nouveau regard sur la réalité du vieillissement, du maintien à domicile des personnes âgées et de l'entrée en institution. Ce type de rencontres permet de rompre l'isolement des personnes âgées et de leurs aidants et favorise les échanges et le dialogue.

De nouvelles actions seront réalisées au cours de l'année 2019.

Rédaction d'une Charte de Bientraitance.

L'année 2018 a été marquée par la diffusion d'une Charte de Bientraitance, propre à l'EHPAD de DONZENAC. Cette Charte est la résultante d'une grande action menée en 2017/2018 et soutenue par l'ARS Nouvelle Aquitaine.

Une réflexion collective associant les personnels, les résidents, les familles et les membres du Conseil de la Vie Sociale a été engagée. Un Comité de Bientraitance a été constitué et s'est réuni à plusieurs reprises afin d'élaborer la Charte. Celle-ci constitue un repère pour tous et permet la diffusion d'une véritable culture institutionnelle.

CHARTE DE BIENTRAITANCE

LES REGLES INSTITUTIONNELLES, TOUT COMME CETTE CHARTE, GARANTISSENT LA SECURITE DES SOINS ET LE BIEN-ETRE DES RESIDENTS ET, EN CE SENS, DOIVENT ETRE RESPECTEES PAR TOUS.

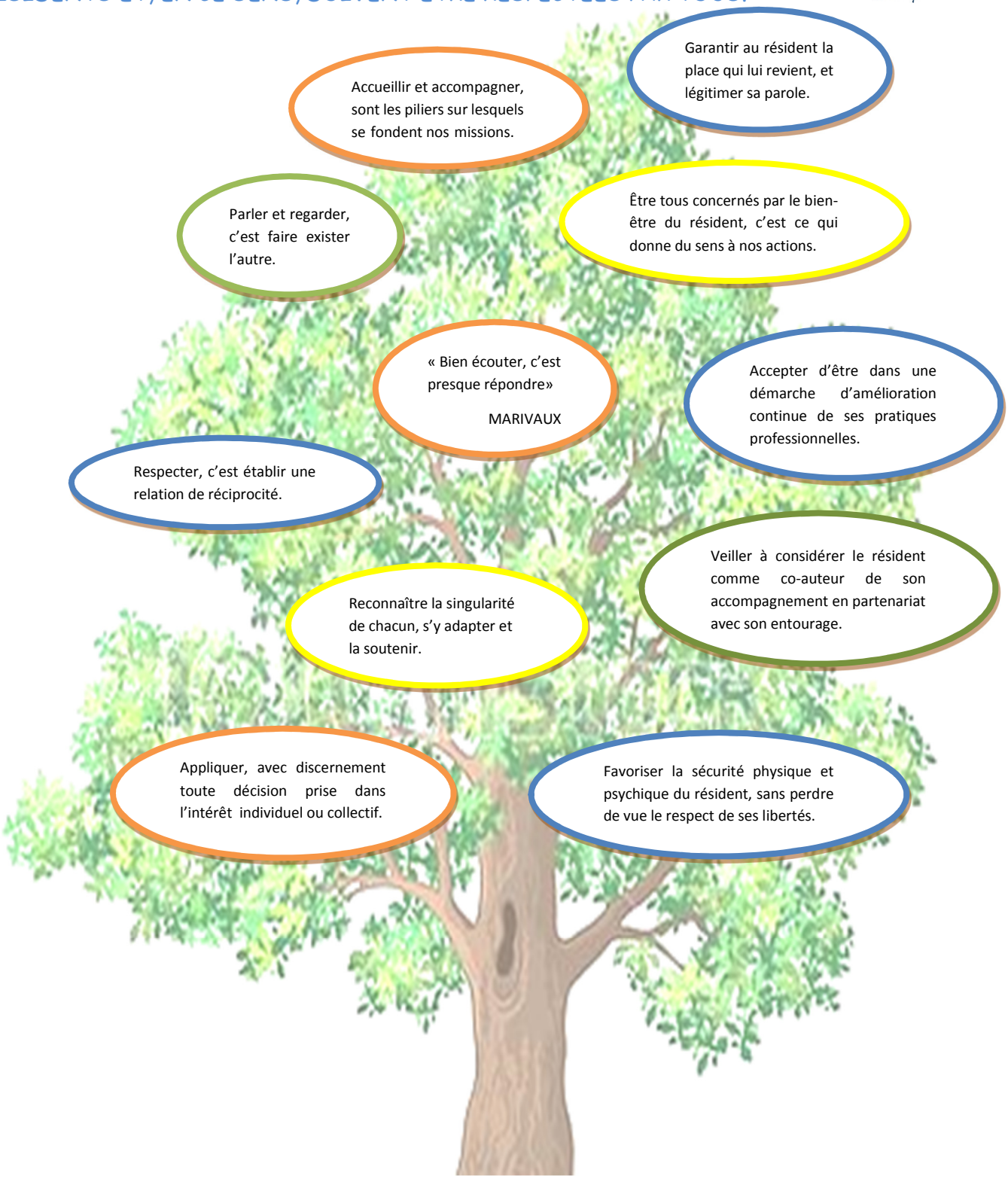

LA BIENTRAITANCE EST L'AFFAIRE DE TOUS, CETTE CHARTE EST LE FRUIT D'UN TRAVAIL COMMUN : LES RESIDENTS, LES FAMILLES, LES PROFESSIONNELS ET L'INSTITUTION.

Charte élaborée par le Comité Bientraitance 2018 EHPAD « L'Abri du Temps »

Développement des animations, poursuite des festivités et des sorties des résidents

En 2018, l'EHPAD s'est équipé d'un Babyfoot et d'une Borne Mélo en libre disposition.

Cette Borne Mélo propose un large répertoire de 2000 Chansons et d'animations (jeux musicaux intergénérationnels, karaokés simplifiés, lotos musicaux personnalisables, livres audios, jeu du mot le plus long, etc…) régulièrement mis à jour. Celle –ci a été conçue pour faciliter l'utilisation par des personnes âgées et constitue un outil précieux pour les ateliers d'animation effectués par le personnel soignant.

De plus, un nouvel espace salon TV a été repensé et aménagé dans un esprit de détente et de convivialité.

Durant tout l'été, le sport a été mis à l'honneur. Les résidents ont vécu au rythme de la Coupe du Monde de football avec une salle de vie décorée aux couleurs de l'équipe de France et l'organisation d'une table spéciale à l'occasion de la finale afin que les supporters ne ratent pas ce précieux match. A cette occasion et afin d'immortaliser ce moment, un poster souvenir de cet événement sportif a été offert à chacun d'eux.
Après la coupe du monde, vint le Tour de France ! Des nouveaux décors ont vu le jour avec le vélo à l'honneur. Un menu festif et rafraichissant a été organisé pour l'occasion.

Plusieurs repas à thèmes ont également ponctué l'année pour le plus grand plaisir des résidents : Aligot, Royaume Uni, Italie, repas gastronomique, campagnard, barbecue, …

De plus, de nombreuses animations, rencontres et sorties ont été organisées :

- **Echanges inter-établissements,** notamment par la participation à des lotos, aux Olympiades et à un défilé de chapeaux à l'EHPAD d'ALLASSAC.

- **Sorties** : carnaval, pique-niques, expositions, sorties pêche, cueillette de châtaignes suivie de leur dégustation. Les résidents ont tout particulièrement apprécié les excursions organisées à la pisciculture d'Aubazine. Armés de casquettes, de paniers et de barbecues, nos vacanciers du jour ont eu le plaisir de pêcher des truites qu'ils ont dégustées au bord de l'eau. Quel régal et quel amusement pour les participants !

- **Rencontres intergénérationnelles** : ateliers créatifs et échanges réguliers avec les enfants du Multi Accueil, ateliers jardinage avec la classe Grande Section- CP et ateliers cuisine avec la classe ULIS. Ces nouvelles rencontres avec les élèves de l'école de DONZENAC permettent à nos ainés de dévoiler à nos jeunes « Cuisiniers en herbe » leurs secrets sur des recettes de cuisine à l'ancienne et d'apprendre, en outre, leurs petits secrets de jardinage aux « Jeunes Apprentis Jardiniers ».

Les résidents apprécient particulièrement ces journées d'animations à thèmes qui permettent une véritable évasion et quel bonheur pour eux de voir cette jeunesse, qui bouge, qui rit, qui chante et qui leur rappelle tant de souvenirs !

Enfin, l'année 2018 se clôturera par le Goûter Festif qui aura lieu le 11 décembre prochain et réunira les résidents, les familles, et les membres du Conseil d'administration.

Nous vous souhaitons, à tous et à toutes, de très joyeuses fêtes de fin d'année.

25ème Anniversaire de la section de jeunes sapeurs-pompiers

Samedi 1er juin 2019

Parc des sports de Donzenac

1994

Le Matin

Concours de manœuvre départemental des jeunes sapeurs-pompiers de la Corrèze
« Challenge Capitaine Bernard Miel »

Animation musicale tout au long de la journée

Expositions de photos

Dîner de gala sur réservation

2019

L'après-midi

Spectacle de l'équipe de gymnastique des sapeurs-pompiers de Paris

Venez nombreux !

GENDARMERIE

SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Composez immédiatement le 17 ou le 112

Si les cambrioleurs sont encore sur place ne prenez pas de risques inconsidérés, privilégiez le recueil d'éléments d'identification (plaque d'immatriculation, marque, couleur, etc… du véhicule, langage, vêtements, etc…)

Avant l'arrivée de la gendarmerie :

- Protégez les traces et indices à l'intérieur de la maison comme à l'extérieur (ne touchez à aucun objet, porte, fenêtre…)
- Interdisez l'accès des lieux à toute personne sauf en cas de nécessité

Déposez plainte à la gendarmerie ou au commissariat de police de votre choix. Munissez-vous de votre pièce d'identité et de tous documents relatifs à l'estimation de votre préjudice.

Déclarez le vol à votre assureur.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédits dérobés :

- opposition CB : 0 892 705 705
- opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Déclarez le vol de vos téléphones portables

- SFR au 10 23
- ORANGE au 0 800 100 740
- BOUYGUES TELECOM au 0 800 29 10 00
- FREE MOBILE au 32 44 ou 0 899 960 702

Gendarmerie nationale — Une force humaine

Votre gendarmerie locale :

Le Martel 19270 DONZENAC - Téléphone : 05 55 85 69 50

LE 29 JANVIER 2019

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT

Le 29 janvier 2019, une partie de notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions prises par le Premier ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes par les services audiovisuels ***VERS*** *les services de téléphonie mobile à TRES HAUT DEBIT (4G puis 5G).*

Cette opération a pour objectif de favoriser la connectivité des territoires et de répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité.

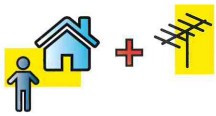

Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs **qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.** Ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 29 janvier 2019.
Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT.
Cette recherche des chaînes doit être faite sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

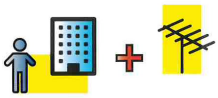

Les gestionnaires de collectifs doivent quant à eux, **dès à présent et avant le 29 janvier,** s'assurer que l'antenne râteau collective est adaptée aux nouvelles fréquences qui seront utilisées à partir de cette date.

Des plateformes d'information sont mises à disposition du public :

- Le site web recevoirlatnt.fr

- Le centre d'appel de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet : **0970 818 818** (appel non surtaxé), du lundi au vendredi. Des téléconseillers sont à la disposition des téléspectateurs pour toute information et aide en cas de problème de réception ou pour effectuer, éventuellement, une demande d'aide financière.

POUR ÊTRE PRÊT LE 29 JANVIER 2019

1 Vérifiez sur recevoirlatnt.fr que vous êtes bien concerné par les changements de fréquences de la TNT le 29 janvier.

2 En amont du 29 janvier, en habitat collectif, assurez-vous que le gestionnaire de l'immeuble a bien anticipé la réalisation de travaux d'adaptation de l'équipement collectif afin de continuer à recevoir la télévision après cette date.

3 Le jour J, en habitat collectif ou individuel, effectuez une recherche des chaînes sur chacun des téléviseurs reliés à l'antenne râteau pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

4 Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche des chaînes, vérifiez les informations disponibles sur recevoirlatnt.fr et/ou appelez le 0970 818 818.

Cartes d'identité, Passeports, Cartes grises, Permis de conduire

Toutes les demandes se font désormais par internet sur les sites suivants :

Cartes d'identité :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668

Passeports
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R42946

Mairies les plus proches de Donzenac munies du dispositif de prise d'empreintes, délivrant les cartes nationales d'identité et les passeports : Brive, Malemort, Objat, Uzerche, Tulle.

Cartes grises
https://immatriculation.ants.gouv.fr

Permis de conduire
https://permisdeconduire.ants.gouv.fr

Si vous n'avez pas accès à internet :

Pour les cartes d'identité et les passeports, des bornes sont à votre disposition dans les mairies citées précédemment. Pour les cartes grises et les permis de conduire, des bornes sont situées à la sous-préfecture de Brive – Bd du Salan – Tél. 05 55 17 79 54. **Des agents seront là pour vous aider.**

D'autre part, pour vous accompagner dans vos démarches CAF, Assurances maladie ou retraite, MSA ou Pôle emploi « Les Maisons de Service Au Public » (MSAP) ont été mises en place en Corrèze. La plus proche de Donzenac est située à la poste de Sainte-Féréole.

Pacte civil de solidarité (Pacs)

Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état-civil (mairie de la résidence commune), soit à un notaire. Les formulaires peuvent être téléchargés depuis le site de Donzenac :
www.donzenac.correze.net/la-vie-administrative/demarches-administratives/

Recensement militaire (obligatoire)

Se présenter à la Mairie du domicile avec une Carte Nationale d'Identité ou un passeport et le livret de famille. Une attestation de recensement, obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique sera alors délivrée. Ce recensement permet à l'Administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Listes électorales

Dans le cadre de la révision des listes électorales, à l'avenir, les inscriptions pourront se faire jusqu'à 6 semaines avant chaque scrutin. Vous aurez la possibilité de vous inscrire en Mairie ou en ligne : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

Pour les Européennes du 26 mai prochain, vous aurez jusqu'au 31 mars 2019 pour vous inscrire.

Habitat - Transports - Petite enfance - Déchets - Eau / Assainissement...

Transport à la demande sur réservation « LIBÉO AGGLO 7 »

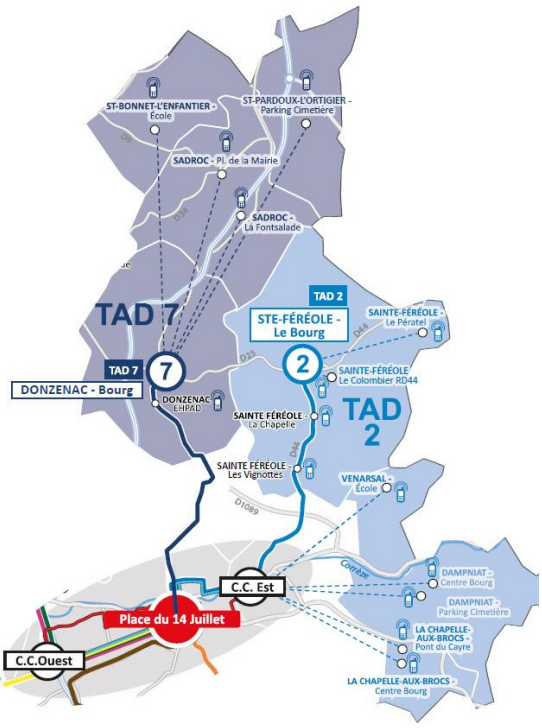

Le minibus vous prend en charge sur un des arrêts du secteur qui vous intéresse et vous dépose à un autre arrêt de la ligne. **Départ de DONZENAC aux arrêts « Bourg » (avenue Jean Chicou devant le kiosque) ou « EHPAD » avec possibilité de descendre sur Brive.**

Conditions d'accès :

La fiche horaire est disponible en Mairie ou sur www.libeo-brive.fr, rubrique Vos déplacements -> Libéo à la demande.

Vous pouvez réserver par téléphone en joignant le service de réservation LIBEO au **05.55.74.20.13 (tapez 3)** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi ou directement **sur internet www.libeo-brive.fr dans la rubrique « Réserver en ligne »**, au plus tôt 15 jours à l'avance ou au plus tard la veille avant 17h00.

Vous choisissez votre arrêt de départ et votre arrêt d'arrivée : vous pouvez vous déplacer de Donzenac depuis les arrêts « Bourg » ou « EHPAD » vers le centre-ville de Brive d'où vous pourrez faire des correspondances avec les autres lignes du réseau urbain, mais également faire le trajet du Bourg de Donzenac à l'EHPAD, (et inversement pour le trajet retour).

Fonctionnement :

Sur votre secteur le service « Libéo Agglo 7 » fonctionne les mardis et jeudis après-midi.

Les tarifs sont les mêmes que sur l'ensemble du réseau LIBEO :

- ✓ 1.20€ le ticket unitaire directement dans le véhicule (merci d'avoir l'appoint),
- ✓ 8€ la carte de 10 voyages achetée au préalable à l'infobus place du 14 juillet ou dans un point-relais de vente LIBEO,
- ✓ Ou sur présentation d'un abonnement LIBEO :
  « Pass jeune mensuel » (de 5 ans à 25 ans inclus) : 13,50€
  « Libre circulation mensuelle » : 27€
  « Libre circulation mensuelle réduit » (sur présentation de la CMU, RSA, avis de non-imposition) : 13,50€

VERS BRIVE		VERS DONZENAC	
Donzenac – Bourg	14h45	Brive – Place du 14 juillet	17h30
Donzenac – EHPAD	14h50	Donzenac – EHPAD	17h40
Brive – Place du 14 juillet	15h	Donzenac – Bourg	17h45

Annulation d'un déplacement : Si vous ne pouvez finalement pas effectuer le déplacement vous devez annuler la réservation au plus tard la veille de votre voyage avant 17h00.

Renseignements complémentaires : Vous pouvez contacter l'infobus place du 14 juillet à Brive au 05.74.20.13 (taper 1), et sur www.libeo-brive.fr vous retrouverez également les arrêts du transport à la demande géo localisés dans la rubrique Vos déplacements, Libéo à la demande, Libéo Agglo : cartographie du réseau Libéo AGGLO.

LIBÉO LE RÉSEAU TRANSPORT DE L'AGGLO

Restaurant scolaire

Quotient Familial	1 enfant inscrit	2 enfants inscrits	3 enfants inscrits
de 0 à 5 500 €	3 €	2,95 €	2,90 €
de 5 501 à 10 000 €	3,20 €	3,05 €	3,00 €
>= 10 001 €	3,50 €	3,35 €	3,23 €

Facturation au Prix Moyen des Tarifs par famille en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Enseignants ..... 6,00 €

Prix du repas commandé non pris 3 euros

Droits de place

Journée/m² ..... 8,50 € **Trimestre/m²** ..... 32,50 € **Spectacle** ..... 83,00 €

Stationnement Place WE (année) 121 € **Marchés de saison (emplacement) 5,00 €**

Cirque (plein air) ..... 26,00 € **Brocante (ml)** .....3,10 € **Terrasses (m²)** ..... 5,00 €

Locations salles

Foyer communal « A. Morand »

Petite salle ..... 116,50 €

Grande salle : utilisateur local ..... 172,00 €

Grande salle : utilisateur extérieur ..... 1313,00 €

Salle de Travassac

Utilisateur local Eté..... 101,00 € Hiver..... 151,50 €

Utilisateur extérieur Eté..... 353,50 € Hiver..... 353,50 €

Salle Rue du Tour de Ville

Utilisateur local ..... 172,00 €

Utilisateur extérieur ..... 1010,00 €

Salle d'Espeyrut

Eté..... 101,00 € Hiver..... 151,50 €

Maison du XIIIème..... 121,20 € - Gymnase et dojo..... 505,00 €

Caution pour l'entretien de toutes les salles .....800,00 €

Usage d'une salle communale à des fins professionnelles .....505,00 € / j

Usage d'une salle communale à des fins commerciales .....262,60 € / j

Toutes les salles sont gratuites pour les activités et manifestations des associations locales.

Halle Charles Morand

Location aux professionnels de la commune ..... 20,20 € (hors électricité) / j

Tennis extérieurs

Ticket individuel 1 heure..... 11,50 €

Ticket collectif 1 heure..... 18,50 €

Carte adultes 3 mois ..... 39,00 €

Carte enfants 3 mois..... 29,00 €

Carte semaine ..... 20,60 €

Funéraire

Concession cimetière ..... 126,50 € /m²

Cave urne ..... 257,50 € /m²

Colombarium : 15 ans : 626,20 € 30 ans : 929,20 € Perpétuité : 1565,50 €

Caveau provisoire

3 premiers mois 55,50 € Mois supplémentaire..... 21,50 €

Prestations techniques

Tracteur + giro (heure)	heure	81,00 €	**Camion 12T (tour)**	tour	81,00 €
Tracto-pelle (heure)	heure	122,00 €	**Camion 3.5T (tour)**	tour	76,00 €
Personnel service technique	heure	51,00 €	**Goudronnage** (inf à 20m² en limite du DP)	m²	41,00 €

Divers

Praticables	2j/m²	27,00 €	**Tonne à eau**	jour	16,00 €
Lot 1 table + 2 bancs	jour	7,00 €	**Tonne à eau**	semaine	92,00 €
Chaises	WE	1,00 €	**Tonne à eau**	mois	313,00 €
Photocopies Adm		0,18 €	**Chapiteau 8x8**	2J	525,50 €
Photocopies A4	noir	0,50 €	**Chapiteau 8x16**	2J	626,50 €
Photocopies A3	noir	1,00 €	**Chapiteau 12x5**	2J	454,50 €
Balayeuse route	jour	56,00 €	**Garage**	mois	55,00 €
Broyeur	½ j	111,00 €	**Forfait transport (- de 60km)**	A/R	56,00 €
Broyeur	jour	222,00 €	**Tennis couvert MAD 1/2 journée**		55,50 €
Disque de stationnement	unité	2,00 €	**Bibliothèque (famille)**	an	10,00 €

Camping

	Juil-Août	Autres
Emplacement	5,60 €	5,60 €
Adulte	5,80 €	5,20 €
Enfants <3ans	Gratuit	Gratuit
Enfants >3ans <15 ans	4,20 €	Gratuit
Electricité	4,20 €	4,20 €
Animal	2,10 €	2,10 €
Garage mort	4,20 €	4,20 €
Cycliste ou marcheur	7,30 €	6,70 €
Camping-car	16 €	15 €
Jeton buanderie	4,00 €	4,00 €
Wifi à la journée	1,00 €	1,00 €
Wifi à la semaine	5,00 €	5,00 €
Forfait vidange + eau	5,00 €	5,00 €

Chalets (hors saison)

	4 places	6 places	8 places
WE	100,00 €	105,00 €	110,00 €
Semaine	200,00 €	210,00 €	220,00 €
Mois	400,00 €	450,00 €	500,00 €
Nuit suppl.	25,00 €	28,00 €	31,00 €

Montant des principaux investissements 2018 : 933 550 € HT

Travaux de voirie : 160 000 € HT

- Travassac (mur, enrochement, rue Basse, route de Laubeyrie)
- Le Gaucher
- Chemin du Broussard
- Route de Rond
- Chemin des Mousses
- Theil
- Réseaux rue du Docteur Laubie

Aménagement de la Place des Cordeliers : 67 300 €

- Achat ancien garage Principaud (TTC) : 37 300 €
- Travaux d'aménagement (HT) : 30 000 €

Travaux de mise en accessibilité Personnes à Mobilité Réduite : 54 000 € HT

- Liaisons Parc des Sports et de Loisirs
- Parking du dojo
- Allées du camping
- Place de la Mairie
- Dalles podotactiles pour les bâtiments publics

Foyer A. Morand : 27 300 € HT

- Grande salle : travaux de peinture et éclairage
- Rénovation des fauteuils de balcon
- Installation d'un destratificateur pour chauffage
- Contrôle d'accès

Divers bâtiments : 20 200 € HT

- Climatisation de la salle des mariages de la mairie
- Chauffage de la salle de Travassac
- Contrôle accès complexe sportif et école maternelle
- Moquettes du gymnase

Groupe Scolaire : 39 750 € HT

- **Restaurant scolaire** *(aménagement de la cuisine, acquisition d'une armoire chaude, lino dans la salle du petit réfectoire, divers travaux électricité, plomberie…)* : 14 160 € HT
- **Ecole maternelle** (installation de films de protection contre la chaleur sur les vitres des salles de classes, divers travaux électricité, menuiseries…) : 5 600 € HT
- **Ecole primaire** (évacuation des eaux pluviales du préau, acquisition de 2 tableaux blancs interactifs, installation d'une barrière automatique, peinture salle de classe, divers travaux électricité, menuiseries…) : 15 140 € HT
- **Accueil de Loisirs** (travaux d'éclairage et d'électricité) : 4 850 € HT

Autres travaux et achats divers : 55 000 € HT

Réfection du puits de Travassac, réfection de la terrasse du Grand Solar à Travassac, installation de tables de piques dans le sous-bois du parc des sports et de loisirs, clôtures de la passerelle du Maumont, étanchéité des WC publics de la place de la mairie, acquisition de matériel (barrières urbaines, souffleur à dos, aspirateur à feuilles…), divers travaux…

Lancement des travaux de restauration du Clocher : 1ère tranche financière

Montant des travaux HT 2018 engagés : 510 000 €
Subventions 2018 inscrites au BP : 370 000 €
Autofinancement 2018 sur l'opération : 140 000 €

Prévision des investissements 2019

Travaux de restauration du clocher (2ème tranche financière)
Aménagement du jardin des Cordeliers
Travaux de voirie
Restructuration de l'ancien vestiaire de la piscine en bâtiment polyvalent : locaux associatifs et annexe ALSH / accueil familles
Aménagement de l'ancien bassin de la piscine en terrain de foot synthétique
Construction de 2 logements (gendarmerie)
Construction de la caserne des pompiers (1ère tranche)
Travaux d'entretien des divers bâtiments publics (école, salle des fêtes…)
Modernisation du camping

Janvier

Vœux du maire

Février

Représentants des Villages Etapes

Mars

Délégation Russe Villages Etapes

Mars

Lancement des travaux du clocher

Cérémonie du 19 mars

Mai

Cérémonie du 8 mai

Mai

Vide greniers
de Travassac

Voyage à Riche des élèves du CM2

Juin

Réunion publique - PLU

Juin

Cérémonie du 18 juin

Rassemblement Goldwing club

ALSH animation lecture

Juin-Juillet

Visite du Sénateur Chasseing à la fête des tracteurs

Juillet

Cérémonie du 14 juillet

Survol de 2 avions
Rafales de l'Armée
de l'Air, arrivant
du dispositif
des Champs-Elysées

Juillet

Coupe du monde de football

Concert Opus 19

Expo Amis d'Athéna

Août

Expo APAC

Concert Gérard Beaussonie

Spectacle Mexicain

Août

Spectacle Folklorique

Expo Laurent Jamin

Septembre

Forum des associations

Opération « Nettoyons la planète »

INAUGURATION « Salle Alain Reliat »

La salle communale d'Espeyrut porte désormais le nom de « Salle Alain Reliat ». Président et fondateur de l'association pour l'animation du village, son initiative a permis de structurer la fête du four. Elle a ouvert la voie aux associations de village, créatrices de convivialité et permettant aux habitants de maintenir un lien social en se retrouvant à la manière d'antan pour partager autour d'un four, d'un lavoir… Alain Reliat s'est investi à de nombreux titres dans la vie locale : au sein de l'Union Sportive Donzenacoise et au sein du Conseil Municipal de 1989 à 1995. C'est un plaisir pour la commune de permettre à ses enfants et ses petits-enfants d'honorer sa mémoire.

Novembre

Centenaire de l'Armistice

Décembre

Remise de la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif à Philippe Lavaux

VILLAGE ÉTAPE

Réunion : En février, la commune a reçu les représentants de 7 Villages-étapes de l'autoroute A20 pour une réunion de travail. Les participants ont pu échanger sur les projets de la fédération, qui compte notamment développer son réseau et mettre en place de nouveaux outils de communication. Grâce à ce label, obtenu en 1998, de nombreux automobilistes s'accordent une halte sur la commune, permettant de maintenir et dynamiser l'activité économique des commerçants.

Une délégation Russe découvre le concept « Village-Étape » :

En mars, cette délégation a choisi Donzenac pour découvrir un village-étape Français afin d'étudier la possibilité de transposer ce concept en Russie. A cette occasion, elle a pu échanger avec les élus sur les différents bénéfices d'un tel réseau : commercial, touristique…

Félicitations à

Médaille d'Honneur du Travail (grand or)

- Madame Maryse HAFFREINGUE
- Madame Brigitte RIBER
- Madame Isabelle SESSA
- Madame Marie-Claire LACOMBE

Médaille d'Honneur du Travail (or)

- Monsieur Jean-Michel LAJOINIE
- Madame Sophie CHASTAING
- Monsieur Jean-Marc CREMAUX

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale (argent)

- Monsieur Yannick BORIE
- Madame Astride LAURIER
- Madame Magalie SANCIER
- Monsieur Eric TREUIL

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale (vermeil)

- Monsieur Eric VERLHAC

En cas d'oubli, merci de nous le faire savoir pour le prochain bulletin.

Benoîte Biedermann, chef de cœur du groupe Voc'all, Pierre Dufour (SMF), Jean-Paul Réparat (RMA) et l'association d'Espeyrut ont reçu la médaille d'honneur communale.

Un Donzenacois à l'École Normale Supérieure

Paul Laubie (fils de François Laubie)

Après de brillantes études au lycée Gay-Lussac de Limoges, Paul Laubie (21 ans) a passé avec succès le concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure.
En classe de 1ère, il a gagné 2 fois consécutivement le tournoi de mathématiques du Limousin et a obtenu le 5ème Prix des Olympiades Nationales de mathématiques.
Félicitations à Paul pour son remarquable parcours qui lui ouvre de brillantes perspectives.

Philippe Lavaux a reçu le 10 décembre dans les salons de la Préfecture à Tulle

La Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

L'engagement de Philippe Lavaux chez les Sapeurs-Pompiers volontaires depuis 1985 ainsi que la présidence de l'association des Sapeurs-Pompiers de 1990 à 2000 témoignent de l'exemplarité de son dévouement pour les autres, en particulier pour les jeunes puisque, depuis 1994, il est responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Donzenac.
Philippe Lavaux s'est impliqué dans la vie associative locale dès son enfance. Son investissement, sa participation active et l'exercice de son mandat d'élu communal sont autant de témoignages d'altruisme et de générosité démontrant que Philippe Lavaux a fait de son engagement pour la vie locale un véritable art de vivre.

Yves Laporte, Maire,

L'équipe municipale et le personnel communal,

Vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année 2019

Vous êtes très cordialement conviés à la cérémonie des vœux du Conseil Municipal
Dimanche 13 janvier à 11h45 au Foyer Auguste Morand

Les nouvelles entreprises

Bienvenue et tous nos vœux de parfaite réussite aux nouvelles entreprises !

Veiriniera
Nettoyage vitres et locaux
Cyril Paulhan - 06 03 13 48 72
veiriniera@outlook.fr

Mélanie Migot
Infirmière libérale
06 03 64 74 09
83 rue du Tour de Ville

Stephan Lepillier
Chauffage – Plomberie
DEVIS GRATUIT
06 43 26 38 05
Lepillier.stephane@orange.fr

Les petits Tricotins de Lilly
Réalisations personnalisées en tricotin
lespetitstricotinsdelilly@orange.fr
https://tricotinslilly.wixsite.com/lestricotinsdelilly

Houda et Sébastien Halleumieux
ont repris le bureau de tabac, presse, jeux et cadeaux.
Ouvert de 6h45 à 13h et de 14h30 à 19h30.
Fermé les jeudis et dimanches après-midi.
05 55 85 69 56

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES SUR DONZENAC

CHEMIN Joëlle	Les Cars	05.55.85.58.24	06.69.08.01.30
GUITTET Corinne	14 Lot. Pont de l'Hôpital	05.55.85.71.16	06.71.18.29.59
JEANNIN Laurence	16 Avenue Jean Chicou	05.55.85.62.65	06.33.92.92.25
MESSAOUDI Saliha	Rue de la Rivière	05.55.85.77.51	06.27.14.46.52
OLLIVIER Alexandra	5 Allée du Maumont	05.55.85.15.43	06.19.98.27.93
PERRIER Maggy	350 Rue des Vignobles	05.55.85.64.67	
SUIRE Stéphanie	37 Avenue Roger Ténèze	05.55.25.60.35	
VENAYRE Célia	Le Gaucher		06.79.39.96.58
GARCIA Madly	6 Avenue Edmond Michelet	05.55.23.78.29	06.24.27.52.14

LA POSTE

Horaires d'ouverture du bureau :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Horaires de levées du courrier :
Du lundi au vendredi : 16h
Le samedi : 12h

Renseignements : 05.55.85.72.46
RDV conseiller financier : 05.19.07.50.17

MEDIATHEQUE CLAUDE PEYRAUD

Mardi de 17h à 18h30
Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h30
Jeudi de 10h30 à 12h et de 17h à 18h30
Vendredi de 17h à 18h30
Samedi de 9h à 12h

Tél. : 05.55.84.31.79 – www.biblio-donzenac.fr

Centenaire de l'Armistice

La Paix et l'Europe au cœur des cérémonies du 11 novembre

La commune de Donzenac a vécu un grand week-end de commémorations à l'occasion du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Des cérémonies placées sous le signe de la paix et de l'Europe, rehaussées par la présence de la Consule d'Allemagne et des maires des villes jumelles de Wolframs-Eschenbach et Riche.

La Fleur au Fusil, en ouverture des commémorations

En ouverture des cérémonies du 11 novembre, le spectacle de Nathalie Marcillac a fait l'unanimité le samedi 10 au soir, tant par la qualité de la représentation que par les émotions ressenties.

Dans une salle des fêtes comble, les spectateurs ont découvert avec ravissement un tour de chant riche en intensité et variété, animé par une Nathalie Marcillac plus brillante que jamais. Avec son malicieux et talentueux complice Claude Gélébart, le chœur Diaps'hom et la troupe Passion'Arias, tous accompagnés avec brio par l'accordéoniste Frédéric Valy, la troupe a fait revivre les grands moments de la guerre 14-18 au travers des chants de l'époque.

Souvent amusant, parfois émouvant mais jamais larmoyant, ce spectacle plein de modernité a fait redécouvrir au public des chants connus de tous et pourtant issus de cette période.

Pour clôturer cette représentation et rappeler la nécessité de maintenir la paix, les Maires des trois villes jumelles, sont montés sur scène avec des enfants de l'école. Symboliquement, chacun d'eux a transmis une bougie à un enfant avec ces paroles fortes : **« je te confie la mémoire de nos Anciens, veille sur la Paix ».**

La troupe pleine d'entrain et d'énergie n'a pas boudé son plaisir lors du tonnerre d'applaudissements des spectateurs, bouleversés autant par le spectacle que par cette conclusion.

La cérémonie du 11 novembre

La cérémonie a débuté par un office religieux célébré par l'abbé Guy Soucille, accompagné par les musiciens de l'Avenir de Donzenac. A 11 heures, alors que les cloches de l'église sonnaient à toute volée comme il y a 100 ans, une grande foule s'est massée sur la place de la Liberté, dont de très nombreux enfants. Cette cérémonie fut placée sous le signe de l'amitié entre les peuples et de l'Europe.

Dans son allocution, madame Imke Fourié, Consule d'Allemagne, s'est particulièrement adressée aux jeunes générations, insistant sur le devoir de transmettre la mémoire et de se tourner vers l'avenir dans une Europe en paix. Après la lecture des allocutions officielles, le nom des morts de Wolframs-Eschenbach, de Riche, et enfin des 104 Donzenacois tombés au combat ont été énumérés les uns après les autres, avec émotion et respect. Les deux hymnes nationaux, « La Marseillaise » et l'Hymne Allemand, ont ensuite résonné solennellement sur la place de la Liberté, avant de conclure symboliquement avec l'Hymne Européen.

Le cortège, composé notamment de la fanfare, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, des militaires du 126 Régiment d'Infanterie, des élus, de la directrice de l'école et des enfants, des représentants des associations de combattants, s'est ensuite rendu au vieux cimetière pour rendre hommage aux trois soldats décédés à l'hôpital auxiliaire de Donzenac.

Conférence autour du thème de la naissance de l'idée Européenne

En présence notamment du sénateur Daniel Chasseing, cette conférence a été introduite par les allocutions des maires, qui ont salué l'importance des jumelages entre communes qui contribuent, à notre échelle, à entretenir des échanges amicaux et fraternels, synonymes de paix. Des jumelages qu'il convient de préserver et de développer ont-ils ajouté.

Devant près de 80 personnes, François Sicard, Sylvie Madrias et le Général Gérard Coffy ont ensuite déroulé un exposé sur la naissance de l'idée européenne au lendemain du premier conflit mondial, jusqu'à

l'Europe d'aujourd'hui. L'évolution de l'Europe, sa place dans le monde, l'économie, les échanges, la paix et la défense ont été entre autres thèmes évoqués. Plusieurs interrogations de l'assistance ont ensuite alimenté le débat.

Après la conclusion du sénateur Daniel Chasseing, la journée s'est terminée autour du verre de l'amitié, préparé et servi par les membres du comité local de la FNACA, venant conclure un week-end de commémorations exceptionnel vécu et suivi par une grande partie de la population.

Dès le 5 novembre, deux espaces d'expositions sur la Grande Guerre ont été organisés.

A l'Espace Public Numérique, grâce au concours de Madame Michelle Dumas, de nombreux objets, livres et photographies, témoins de cette période noire de notre pays étaient exposés.

Les thèmes - « Les monuments aux morts », « Les femmes durant la guerre », « L'hôpital auxiliaire de Donzenac » et « Les lettres des soldats aux soldats » - permettant de se souvenir de tout ce qu'avaient vécu les soldats et les courriers réunis attestant de l'importance des liens familiaux.

Les enfants de l'école de Donzenac ont pu bénéficier de cet espace et se rendre compte de la vie au quotidien durant cette période.

A la Maison du XIIIème, ces élèves ont, eux, mis en scène différents panneaux réalisés en classe. « Des abécédaires et des exposés sur la Grande Guerre ».

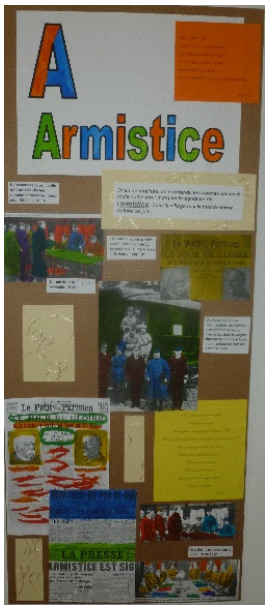

« Une guerre entre Européens est une guerre civile »

Victor Hugo

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

Les nouveautés du Pays d'art et d'histoire

En 2018, le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise a proposé de nombreuses animations, que ce soit en temps scolaire (900 élèves bénéficiaires), périscolaire, lors de la saison estivale (40 animations, 1 200 personnes) ou bien encore lors des Journées européennes du patrimoine.

Une nouvelle publication pour enfants a été réalisée à Vars-sur-Roseix, par les élèves de l'école.

Le Pays d'art et d'histoire a répondu à deux appels à projet. Le premier, du Conseil départemental de la Corrèze, a permis la réalisation d'un spectacle par les élèves d'Allassac sur le thème de la Guerre 14-18. Le second, de l'Agence culturelle de la Dordogne, sur le thème « culture et handicap », a permis de développer le spectacle en théâtre d'ombres de Clairvivre.

Toutes ces activités ont été réalisées grâce à la participation active de nombreux bénévoles et à la mise en place de partenariats.

L'exposition « Trésors sacrés, sacrés trésors ! » a terminé son itinérance, la prochaine exposition, « L'aventure du rail », est en cours de finalisation.

Le Pays d'art et d'histoire à Donzenac .....

Cet été, une découverte du patrimoine de Donzenac a été proposée au public sous forme de déambulations animées dans le bourg. Une soixante de personnes y a assisté, dont des enfants d'un ALSH de Brive.

Les enfants de l'ALSH de Donzenac ont, eux, participé au cluedo géant organisé à Varetz le 17 juillet par le Pays d'art et d'histoire et la médiathèque.

Coordonnées :
Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allassac
05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr

Donzenac

www.vezereardoise.fr

Rejoignez-nous sur facebook : PahVezereArdoise

DONZENAC PASSION MECANIQUE ET COLLECTION

Que de chemin parcouru depuis sa création par notre association !

Désormais bien ancrée dans le paysage donzenacois, elle ne cesse de s'y affirmer dans un univers associatif particulièrement diversifié. Ses motivations, son dynamisme, sa très large ouverture au monde rural ainsi que ses activités ponctuelles en sont, à l'évidence, les causes principales.

L'année 2018 devait débuter fin janvier par le renouvellement statutaire de son équipe dirigeante, consécutivement à la non représentation de M. Alain POUCH au poste de Président, remplacé par M. Denis REYNIER, nouvellement élu pour les quatre prochaines années.

La vocation principale de l'association concernant la rénovation ainsi que la présentation d'anciennes mécaniques, rien ne devait s'opposer au maintien – diversifié – sur le site de Donzenac, d'une manifestation d'envergure du type « véhicules d'époque »…
C'est ainsi que s'ouvrirent divers entretiens passés entre la municipalité et plusieurs responsables d'associations représentatives de ce type de manifestations : « Rétromobiles Limousines » de Limoges ; « Uzerche Autos Rétro » d'Uzerche et « Véhicules Anciens Brive Corrèze », de Brive. Apparut alors rapidement très judicieux pour DPMC de s'investir avec ceux-ci dans l'organisation, dès cet été, d'un large rassemblement de véhicules anciens dans notre cité. Qu'ils soient automobiles évidemment, mais caractéristiques également de notre association, à titre symbolique… Nous revenant alors, selon une convention orale, la charge d'organiser une restauration rapide de l'évènement. Ne serait-ce pas, par ailleurs, une magnifique occasion de conjuguer alors ici même, à Donzenac, Histoire et Géographie ?

Histoire ? ou encore le rappel du vécu de la route des vacances d'avant, c'est-à-dire des années 50, dans la région, avec le cortège de tous ces véhicules d'alors, fumant, pétaradant, lourdement chargés, mais tellement émouvants !
Géographie ? Celle de l'itinéraire de l'ex RN20 traversant le Limousin, à l'époque tout aussi mythique que l'autre, la 7, axe célèbre conduisant à la Méditerranée… Devenue RN20 Historique en 2018 pour l'évènement.

Et enfin, pour lier le tout, centraliser cette rencontre en un lieu fédérateur, mythique à sa façon lui aussi : le Village Étape de Donzenac ! Réunissant ainsi les convois de véhicules d'époque convergeant, par l'antique RN20 vers Donzenac, venant du Nord par Limoges et Uzerche, et du Sud par Souillac et Brive. Empruntant ainsi ce pittoresque itinéraire… Donzenac et ses immeubles se souvenant de mémorables descentes d'Espeyrut ou de fatals arrêts avant la traversée de Brive et l'emprunt des lacets de Noailles !

Le rassemblement eut donc lieu sur l'espace du boulodrome municipal dès le dimanche 24 juin, premier week end de chaleur estivale avec accueil restauration et buvette en sous-bois, au sortir de la nouvelle passerelle, dite « du Maumont », pour ceux qui le désiraient. Nous y fumes à l'œuvre, en prélude à notre propre fête du week end suivant. Ce fut l'occasion d'y admirer, en continu, plus de 250 équipages envahissant largement de magnifiques emplacements aisément accessibles au public mettant en valeur de rares et rutilants exemplaires d'antiques automobiles et poids lourds. Puis, avant leur départ et pour ceux d'entre eux l'ayant souhaité, deux circuits « découvertes », pittoresques, proposés par JF CHEVREUIL, permirent à plusieurs d 'entre les participants d'aller dans les villages environnants à la rencontre des autochtones n'ayant pu se rendre sur le site du regroupement.
Un pot de l'amitié offert par la municipalité devait clore cette bien sympathique journée.

Week end estival donc, week end de chaleur qui nous a permis, la semaine suivante, d'enchaîner sur l'organisation de notre traditionnelle « Fête des Mécaniques Anciennes », bénéficiant notamment des sensibles aménagements municipaux précédemment réalisés sur le site : pose d'un relais électrique sécurisé ainsi que d'une prise d'eau potable ; éclairage aérien efficace du sous-bois ; installation de tables de camping fixes supplémentaires ; nettoyage intégral du sous-bois ; "castinage" complet d'une voie de circulation dans le périmètre du site ; sécurisation de l'accès à la passerelle…

Les ingrédients ayant été réunis et l'investissement de tout une équipe de bénévoles enregistrés, le déroulement de la 7ème manifestation des Vieilles Mécaniques fut, cette année encore, une pleine réussite. En effet, l'apport d'inévitables modifications structurelles, de nouveaux exposants, une participation dynamique de l'Avenir de Donzenac, l'apport de nouveaux partenaires, conjugués avec une météo particulièrement complice au sortir d'un mois de juin pluvieux contribuèrent grandement, à l'évidence, à l'excellente réussite de cette prestation annuelle.

De la même manière, DPMC fut également pressentie et présente aux autres rassemblements locaux traditionnels également reconduits, tels que les incontournables « 48 Heures d'Uzerche Auto Rétro» où, cette année encore, une quinzaine de tracteurs y fut acheminée grâce à la disponibilité de notre transporteur Alain POUCH, convalescent ; au 50ème anniversaire du « Festival de l'Elevage et du bien manger » de Brive où 18 engins rutilants participèrent, dans un cadre exceptionnel, à une exposition originale et y firent l'admiration d'un public hétérogène particulièrement admiratif ; à Saint-Mexant le même jour où, pour l'occasion, nos amis de Saramagbelle organisèrent une manifestation de même type particulièrement suivie d'un nombreux public avec, entre autres, une restauration géante originale ; à Sainte-Féréole encore à l'occasion de la Journée du Patrimoine avec la célèbre « Fête de la Batteuse » et son repas éponyme déroulés, cette année avec une météo radieuse…

Il conviendra également de ne point omettre, intercalées ou superposées pour certaines à de mêmes dates, d'autres participations de nos adhérents, plus proches géographiquement ou relationnellement. Car, dans de telles situations, l'on ne peut être présents à plusieurs endroits en même temps, mais notre association, au vu du nombre de ses adhérents, s'efforce de pourvoir au mieux de ses possibilités, aux diverses sollicitations locales.

Ce qui permit à certains d'entre nos membres d'être présents à Lascaux, Juillac, St Cyr Les Champagnes, Beyssenac, Allassac (Garavet) lors du comice agricole cantonal etc… Et l'on notera à cet effet, justement, que cette situation de superposition de manifestations rurales locales, loin de péricliter, ne fera que s'accroître selon les souhaits des municipalités environnantes, sollicitant massivement ce genre de prestations associatives structurées.

Ajoutant à tout cela des contraintes sans cesse évolutives pour l'organisation de manifestations publiques, il convient donc de ne pas négliger la prise en compte de nombre de paramètres administratifs de plus en plus contraignants auxquels toutes les associations en général seront soumises.

Et enfin, en guise de conclusion, l'on peut donc considérer que l'année qui s'achève aura donc permis une consolidation évidente de Donzenac Passion Mécanique et Collection dans l'environnement local en partenariat bénéfique avec tous les décideurs ou acteurs proches susceptibles d'y intervenir durablement.

historique

Trait d'Union 19

Aide aux devoirs et soutien scolaire

Devenir bénévole au sein de notre association, c'est :

« Prendre un enfant par la main,
pour l'emmener vers demain … » (F. Cabrel)

** C'est … trouver des mots rassurants pour que l'enfant timide s'exprime …*

** C'est … savoir écouter et comprendre les difficultés de l'enfant …*

Depuis 7 ans déjà, j'anime l'aide aux devoirs à l'école de Donzenac, aidée par des bénévoles motivé(e)s) et dévoué(e)s !!! Mais de nouvelles aides sont toujours les bienvenues !!

Si vous aimez le contact avec les petits élèves (de 6 à 10 ans), si vous êtes patients, calmes … alors venez nous rejoindre, une soirée (ou +) par semaine !

Quel que soit votre âge ou vos qualifications … les enfants sauront vous attendrir … et vous retenir !

Pour plus de renseignements : Goulmy Johannie : 06/77/14/50/50 ou johannie17@sfr.fr

Les Amis Travassacois

L'association « les amis travassacois » dont le but est d'apporter distractions et plaisirs aux habitants du village, a vu, cette année encore diverses manifestations émailler les mois d'été, d'automne et d'hiver.

L'esprit de convivialité se cultive par le bonheur de se retrouver pour organiser :

le vide-grenier - le repas Pascal
le Pot au Feu et
d'autres festivités à venir.

Nous remercions vivement
les participants et les bénévoles qui contribuent
à la réussite de nos manifestations.

TRAVASSAC ♥

Les animations 2018

Dimanche 4 Février : « Des Gens intelligents »
Représentation théâtrale par les Play-Mobiles de St Pantaléon de Larche.
Le public a apprécié ces amateurs talentueux, plein d'allant ou de bonhommie qui ont su donner de la profondeur et de la justesse à leurs personnages en nous les rendant amusants sûrement, émouvants parfois, mais tellement vrais !

Samedi 31 mars 2018 : Conférence géologique de Guy Chantepie sur la géologie des ardoises et la faille de Meyssac.
Une conférence particulièrement intéressante et instructive, relatant ainsi un pan de notre histoire locale remontant à près de 400 millions d'années.

Samedi 6 octobre : « Les Grands » tour de chant de Jean-Claude Ribano
Jean-Claude Ribano, donzenacois d'origine a donné toute la mesure de son talent et fait resurgir avec passion ces grands poètes que sont Brassens, Ferré, Brel, Escudéro, Reggianni, Ferrat ou Nougaro.

Samedi 10 novembre : « La Fleur au Fusil » de Nathalie Marcillac,
Spectacle offert par la municipalité de Donzenac en partenariat avec ADAGE, pour le centenaire de l'armistice.
Des chansons du comique-troupier aux chants de guerre, chants de révolte, chants de tristesse, mais aussi chants de la Victoire…Un public aux anges pour un spectacle riche de plaisir et d'émotions, doublé d'un passage de la mémoire aux plus jeunes par les maires des trois communes jumelées.
Une soirée inoubliable et des spectateurs éblouis.

Programmation 2019

Dimanche 3 février 16h30 : Théâtre musical "Ma Douce Valentine" avec Florence Kolski et Claude Gélébart, salle des fêtes : *Un spectacle jubilatoire sur l'amour, à mourir de rire.*

Samedi 6 avril 17h : Conférence de Gilbert Beaubatie sur "Martial Brigouleix", salle des fêtes : *Un héros méconnu de la Résistance corrézienne.*

Du 28 juin au 14 juillet : Exposition de moulins à café, Maison du XIIIe : *Collection privée très étonnante.*

Mercredi 7 août : Concert classique avec Paul Beynet pianiste et Maria Mirante, mezzo-soprano : *Un programme original d'airs d'opéras célèbres et de musiques espagnoles.*

Octobre 2019 : "Direction Critorium" *Théâtre avec l'Atelier d'en Face de familles Rurales d'Allassac*.

Contact et réservations : 06 18 95 65 35 ou 06 72 98 26 52

Joyeuses fêtes à tous et bonne année 2019 !

Familles rurales Vivre mieux ! ASSOCIATION DE DONZENAC

Dernières nouvelles de Familles Rurales

La famille s'est encore agrandie ! Les 148 adeptes du Pilates de la saison passée, sont à présent 160 répartis sur 10 cours. Il faut croire que le bouche-à-oreille fonctionne bien et que le «coach» fait l'unanimité.

Les 8 jardiniers ont lutté courageusement contre la sécheresse et les 5 couturières, encadrées par Annette, se retrouvent toujours le lundi après-midi Salle du Tour de Ville, autour des machines à coudre et… d'un thé convivial en fin de séance.

2 stages d'écriture d'une journée, en janvier et septembre, ont permis de libérer les imaginations et de transmettre humour et émotion. Ils seront reconduits en 2019.

Depuis 4 ans maintenant les « voisineuses » se rendent régulièrement à l'EHPAD pour des visites individuelles et amicales aux résidents. Invitées par la MSA, la CARSAT, le Conseil Départemental et la Fédération Familles Rurales, elles se sont rendues à Tulle pour un après-midi consacré aux «Réseaux Voisineurs» en Corrèze. Elles ont été sensibles à ce petit coup de projecteur sur leur action discrète et bénévole.

L'année 2018 se terminera par le Quiz intergénérationnel du Téléthon et par la venue d'un magicien qui surprendra petits et grands lors du marché de Noël.

Que l'année 2019 vous apporte de joyeuses surprises !

Annette, Béatrice, Christine, Denise, Evelyne G, Evelyne P, Gérard, Joëlle et Yolande

Société de chasse

Battues au sanglier, au chevreuil, lâchers de faisans… La Société communale des chasseurs de DONZENAC a poursuivi cette année son activité, jouant un rôle essentiel dans la protection (cultures à gibiers) et la régulation des espèces sauvages, la préservation des cultures (par la pose gratuite de clôtures autour de parcelles cultivées) et la protection du bétail, alors que le passage du loup sur notre territoire a pu représenter une menace. La Préfecture a souhaité mettre en place une cellule de veille corrézienne pour anticiper son arrivée.

Au quotidien, notre association a pleinement pu compter sur le dynamisme et l'implication de ses 55 membres, comprenant 1 femme et 6 chasseurs de moins de 25 ans.

Nous serons ravis de vous accueillir, que vous souhaitiez rejoindre nos rangs ou tout simplement échanger avec nous à l'occasion d'une de nos manifestations. La prochaine édition de notre loto annuel se déroulera au mois de février 2019.

Le bureau et tous les sociétaires de notre association,
vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour tous renseignements, contacter : Pierre COUDERT 06 32 34 70 56 ou 09 54 55 37 27

https://pixabay.com/fr/sangliers-campagne-marcassins-1220118/

L'association APAC propose divers ateliers de pratiques artistiques et culturelles pour les enfants et les adultes. L'organisation de chaque atelier se construit au moment de la formation du groupe en fonction des envies et attentes de chacun. Certains se présentent sous la forme de cours animés par des professionnels, d'autres sont des groupes d'amateurs se réunissant pour échanger trucs et astuces.

Nouveautés 2018 : l'atelier bien-être pour pratiquer la méditation en pleine conscience et ainsi retrouver le bien-être en se débarrassant du mauvais stress. Un atelier dessin et initiation à la perspective pour adultes débutants.

CALLIGRAPHIE	samedi	1 après-midi/mois
BIEN-ETRE	lundi	20h30 - 21h30
DESSIN	samedi	après-midi
NA'THEATRE Enfants, ados, adultes	mercredi	18h10 – 19h40
ATELIER FIL - Broderie, crochet, tricot, couture…	jeudi	20h30 – 22h30
SCULPTURE MODELAGE MOULAGE	lundi	à partir de 14h
TERRE - enfants	mercredi	à partir de 14h
TERRE - adultes	mercredi	9h – 12h à partir de 20h30
	jeudi	9h – 12h à partir de 14h à partir de 20h30

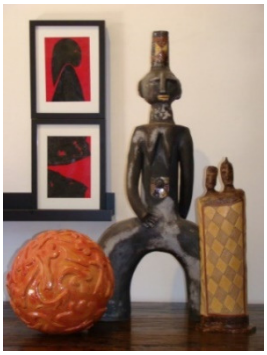

D'autres ateliers et stages peuvent se mettre en place en fonction des demandes et des possibilités de l'association.

L'APAC accueille également des écoliers dans le cadre des T.A.P. De nombreux enfants ont pu y participer durant l'année scolaire 2017/2018.

Elle organise aussi de nombreuses manifestations : vide-armoires au printemps, vide-greniers en août, vide-coffres-à-jouets en novembre, expositions des œuvres produites dans les différents ateliers, spectacle de théâtre ; et participe aux animations de Donzenac (marchés de Noël).

Renseignements, inscriptions, contacts par tél. : 06 84 49 76 28 ou par courriel apac.donzenac@gmail.com

Comité des fêtes

Notre association vous a conviés aux différentes manifestations de l'année 2018 dont voici le récapitulatif :

PIQUE-NIQUE : Une belle journée sous le signe de la convivialité, le Dimanche 20 Mai a eu lieu le traditionnel pique-nique sur la place des Pénitents.

RANDO-MOBYLETTE : 2ème édition de la rando-mobylette le 17 Juin, randonnée ouverte aux cyclomoteurs des « années 80 ». D'une distance d'environ 60 km, une boucle qui à fait découvrir les alentours de Donzenac et la vallée de la Vézère aux randonneurs qui ont fait le déplacement depuis d'autres départements.

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL : En partenariat avec l'USD, nous avons organisé le 15 Juillet la retransmission sur écran géant de la finale de la coupe du monde. Un grand moment de bonheur et de partage pour nos Donzenacois présents ce soir là.

PIQUE-NIQUE : Le 22 Juillet un pique-nique a été organisé dans le sous-bois du stade de Donzenac. Un pique-nique où étaient présents de nombreux donzenacois.

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES SAULIÈRES
Domaine Internet : saulieres.net
Adresse Internet : http://saulieres.net
e-mail : aps@saulieres.net

Les Saulières ont deux visages

L'un provient du passé : c'est l'histoire du maquis des Saulières dont le film "il y avait la forêt des Saulières" porte témoignage et que le chemin de mémoire à travers le massif matérialise.

Ces événements commencent à être connus et, cette année, notre Association a conduit en particulier en Avril puis en Octobre, 4 classes du Lycée Emilie de Rodat de Pezens, accompagnées par leurs professeurs. Ces jeunes lycéens, venus "perpétuer le devoir de mémoire", ont écouté avec attention les explications nécessaires à la compréhension de la Tragédie qui a eu pour cadre cette forêt.

Nous avons beaucoup apprécié le sérieux, la gentillesse et les connaissances de ces lycéens sur cette période de notre histoire. Notons que ces jeunes ont, de leur propre initiative, rendu hommage aux victimes de la Besse en interprétant le chant des Partisans et la Marseillaise devant le monument.

Les lycéens du Lycée Emilie de Rodat de Pezens en visite aux Saulières

L'autre se vit au présent : les Saulières sont aussi connues pour la beauté du site, son calme et notre Association est attachée à la préservation du site. Il nous semble que de plus en plus de personnes prennent conscience de l'importance d'une nature protégée, aussi bien au niveau de la flore que de la faune. Nous espérons que cette prise de conscience se traduira concrètement et que les promeneurs sauront apprécier la tranquillité de ce site.

Pour tout renseignement, contacter l'Association des Saulières à l'adresse suivante : aps@saulieres.net ou voir notre site internet : http://saulieres.net/

L'année 2018 aura été riche en évènements pour notre association, qui fêtait ses trente ans d'existence.

Pour commencer, nous avons organisé un repas du 1er mai où l'ail nouveau a pu être dégusté accompagné d'autres spécialités régénérantes.

Le 17 juin, nous avons proposé un vide-maisons. Les habitants du village ont ainsi vendu au pied de leur porte d'entrée des objets personnels prêts à partir pour une nouvelle vie. **Cette première édition de vide-maisons en appellera certainement d'autres !**

Puis, c'est durant le dernier week-end du mois d'août que s'est déroulée la traditionnelle fête du Four d'Espeyrut. Ce rendez-vous de la fin de l'été était cette année placé sous le signe de la bonne humeur et du souvenir.

Bonne humeur tout d'abord avec la célébration des trente ans de notre association, avec un menu copieux sur les deux jours de fête. Se sont succédés une balade gourmande, le concert d'Appelle tes Copains, une course nature, un concours de pétanque, des animations pour petits et grands avec en point d'orgue les jeux inter-villages animés par la fanfare l'Avenir de Donzenac, et enfin un repas pour gourmands avec un veau à la broche !

Le souvenir ensuite avec l'inauguration de la salle Alain Reliat, premier président et fondateur de l'association. Devant les planches photos exposées, les discours se sont succédés permettant à chacun de comprendre l'histoire de la fête, de l'association, et le lien fort qui unit l'ensemble des bénévoles.

Car si l'association a soufflé ses trente bougies, la fête du Four a quant à elle quarante ans d'existence, créée en 1978 par André Fronty, avant d'être relancée par l'association en 1988.

Et c'est pour fêter ces quatre décennies de fête, que notre association a projeté le 17 novembre un film issu d'images d'archives tournées par Gérard Deschaseaux. A l'heure où sont écrites ces lignes la projection n'a pas eu lieu, mais nous sommes sûrs qu'elle aura ravivé la mémoire de chacun de tous ces instants vécus ensemble !

La réussite de toutes nos manifestations ne pouvant qu'être collective, l'association tient à remercier chaleureusement les bénévoles, participants, visiteurs et sympathisants, de nous permettre chaque année de vivre ces moments de partage et de convivialité.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle et heureuse année 2019 !

La saison 2017/2018 a été riche en événements pour le GROUPE VOC'ALL de Donzenac.

En décembre 2017, les soixante choristes sous la houlette de leur chef Benoîte BIEDERMANN, accompagnés par la pianiste, Catherine BRUNET, ont donné leur traditionnel concert de Noël en l'église de Donzenac, avec en première partie l'Avenir Musical de Donzenac, dirigé par Daniel MONTEIL.

En avril, l'association « Anim'Allassac », a reçu **l'Ensemble à vents de l'école de musique du Pays d'Allassac**, et le Groupe VOC'ALL, accompagné au piano par Laurent BOURREAU, qui a interprété, à 4 voix, son répertoire et notamment un chant émouvant de Jacques BREL : « la quête ».

Puis, le 6 mai 2018, la chorale a participé pour la 2ème fois au festival « **Atout Chœurs à Bergerac** ». Ce rassemblement de chorales permet de découvrir une sélection de groupes vocaux de haut niveau et donne encore davantage l'envie de partager un moment de convivialité autour d'une simple chanson.

Et pour clore la saison, le groupe a donné son concert annuel en l'église de Donzenac le 16 juin 2018, avec en invité, le **Chœur d'hommes des Loups de Lubersac**, dirigé par Christian ROQUES. Il s'agissait du dernier concert dirigé par la chef de chœur, Benoîte BIEDERMANN, qui a rejoint son mari muté dans la région lyonnaise. Donc les choristes étaient encore plus motivés que jamais pour offrir un spectacle de qualité avec des nouveaux chants comme « Tennessee » de Johnny HALLYDAY et un standard de la chanson française revisité de façon humoristique : « J'ai encore rêvé d'elle » du groupe IL ETAIT UNE FOIS. Grace à une direction toute en nuances et en technique, Benoîte BIEDERMANN, a su amener son chœur jusqu'à une ovation chaleureuse du public. Choristes et public ont partagé un moment riche en émotions et en surprise lorsque M. LAPORTE, Maire de Donzenac, a remis la médaille d'honneur de la ville à Benoîte BIEDERMANN.

La saison 2018/2019 redémarre donc avec une nouvelle chef de chœur, choisie par les choristes : **Rachel GOURFINK**; chanteuse professionnelle et professeur de chant ; elle arrive de Picardie avec un parcours professionnel très élogieux : Soprane lyrique, elle a commencé le violon à 5 ans et découvre le chant grâce à son père, chef de chœur ; après plusieurs prix d'excellence : 1er prix de chant en 1999 au conservatoire d'Issy Les Moulineaux, 1ère médaille d'or au concours général des Hauts de Seine, 1er prix de perfectionnement en 2000… pour ne citer que ceux-là ; Rachel chante également les rôles d'opéras français et italiens et d'opéras du 20ème siècle. Elle a enseigné dans divers conservatoires, dirigé plusieurs chœurs et a fondé en 2002 la Compagnie « les Baladins Lyriques » avec Francis FOURNIER. A Donzenac, elle souhaite continuer le répertoire de variétés françaises et internationales et propose également des nouveautés avec Brassens, Higelin, Simon & Garfunkel et des incursions dans le lyrique….

Le « Groupe VOC'ALL » donne envie de chanter car les choristes sont de plus en plus nombreux à nous rejoindre, alors si vous aussi, vous avez envie de chanter, amateur ou non, n'hésitez pas à franchir la porte de la salle des fêtes, le **jeudi à 20 H**, pour découvrir de nouvelles chansons de la variété française et internationale.

Et notez déjà nos prochains concerts, avec Rachel GOURFINK :

à Boisseuil (87) le 24/11/18 et

Samedi 8 décembre 2018 à 20 H 30 en l'église de Donzenac, avec le groupe CALYPSONATE de Limoges

Le GROUPE VOC'ALL vous adresse ses meilleurs vœux pour 2019.

Roselyne REBEYROL
Présidente
06 63 85 19 51

Rachel GOURFINK
Chef de chœur
06 16 67 26 41

Mail : groupevocall@gmail.com
Site : www.groupe-vocall.fr

Tennis Club

Comme chaque année, 2018 a été riche en activités diverses dans notre association. Le nombre d'adhérents est en constante augmentation et l'école de tennis a compté 62 pratiquants dont 37 jeunes, avec une progression significative de notre effectif de jeunes garçons. La compétition en individuel et en équipes s'est déroulée dans les meilleures conditions avec maintien du nombre d'engagements. L'équipe 1 masculine a terminé première de sa division sur deux championnats et une équipe féminine a été performante dans la compétition « Les Raquettes FFT » puisqu'elle est parvenue à la finale régionale. Encouragée par la nouvelle politique sportive de la Ligue Nouvelle Aquitaine, une compétition départementale inédite a démarré en octobre : la « Coupe des mixtes », avec un certain succès. Trois équipes de notre club participent en partageant sportivité et convivialité.

Pour la 4e année consécutive, Kévin, notre éducateur, a fait découvrir le tennis à 23 enfants de l'école de Donzenac (CP, CE et CM), dans le cadre du programme périscolaire.

Plusieurs animations amicales ont ponctué le cycle des vacances en rassemblant les joueurs, leur famille et les encadrants.

À la rentrée de septembre, notre traditionnelle participation au forum des associations a permis de nous faire connaître auprès des habitants de Donzenac et de valider les inscriptions des anciens et des nouveaux adhérents. Une nouveauté leur était présentée : la mutualisation de notre école de tennis avec celle du club d'Allassac. L'intervention de 2 éducateurs offre un choix plus important de créneaux horaires sur cinq jours dans la semaine et une harmonisation des niveaux dans les groupes de jeunes et d'adultes. Un bilan sera réalisé en fin d'année sportive.

LE TENNIS CLUB DONZENAC VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018.

Cochonnet Gamadou

RÉSUMÉ DE LA SAISON AVEC DE TRÈS BONS RÉSULTATS :

Ajuste Jean-Luc : Champion Inter-Club Provençal et finaliste des inter-club Pétanque.
Annequin Noah,Bellotti Enzo,Bellotti Milo son : Vice-Champions Corréze Pétanque.
Bonnie Jean-paul : Champion inter-club .
Christy Alain : Vice-Champion Vétérans Triplette et Champion Inter-Club.
Couturas Hervé : Champion de Ligue Doublette Provençale.
Feugeres Sylvie : Vice-Championne Corrèze Pétanque.
Fournié Loïc : Vice-Champion Ligue Provençale, Vice-champion Corrèze Pétanque, Demi-finaliste Doublettes Corrèze, Champion Inter-Club.
Gualandris Marc : Champion Ligue Provençale Triplette, Vice-Champion Ligue Provençale Doublette, Vice-Champion Vétéran, Champion Inter-Club Provençal.
Gualandris Philippe : Champion Ligue Provençale Triplette.
Ladowitch Franck : Demi-Finaliste Triplette, Champion Inter-Club.
Lagrenee Christian : Demi-Finaliste Triplette.
Lagrenee Jovianni : Demi-Finaliste Triplette.
Laroche Frédérique : Champion doublettes Ligue Provençale.
Massias Jean-Paul : Vice-Champion Vétérans Triplette, Champion Inter-Club.
Nardini Madeleine : Quart de finale Championnat Doublette Corrèze.
Pellon Arthur : Vice-Champion Ligue Provençale, Demi-Finaliste Doublettes Corrèze , Champion Inter-club Provençal, Finaliste Inter-club Pétanque.
Randam Toumi : Champion Inter-club Provençal.
Sauzeau Benoit : Champion-Inter-club Provençal, Finaliste Inter-club Provençal.
Tassin Christophe : Champion Ligue Provençale Triplette, Vice-Champion Ligue Doublette Provençale, Champion Inter-Club Provençal, Champion Inter-Club Pétanque.
Voilà les résultats obtenus en cette saison. Bonne performance et Bravo à tous ces joueurs qui s'impliquent pour Donzenac.

Yoseikan Budo Donzenac 2018-2019

Un art martial vivant, un sport pour tous

Le Yoseikan Budo Donzenac est une association sportive qui a pour objet la pratique d'un art martial créé par le Maître Hiroo Mochizuki, le Yoseikan Budo embrasse une grande variété de techniques telles que : coup de poing - projection - coup de pied - percussion - pied poing

Mais aussi la pratique des armes : bâton - bâton mousse - sabre

YO	L'éducation
SEI	La Droiture
KAN	L'école
BU	La recherche de la Paix
DO	La Voie

Le tout à pratiquer dans une ambiance conviviale et généreuse ouvert à tous.

Les entraînements ont lieu au Dojo municipal de Donzenac. Cette année encore nous aurons la possibilité de pratiquer de nombreux stages au sein du club ainsi que :

La venue à Brive & Donzenac du fils de Hiroo Mochizuki

Adultes : lundi de 20 h à 21 h (débutants confirmés) - 21 h à 22 h (confirmés)

Enfants : Vendredi de 19 h à 20 h (7 à 10 ans) - 20 h à 21 h (confirmés)

De nombreux stages vous seront proposés tout au long de la saison

Pour tous renseignements complémentaires : Jean Yves Chermain 06 18 57 85 45 - Laurent Barougier : 06 75 64 14 71

Union Sportive de Donzenac

De retour en DHR !

20 ans après l'USD retrouve la DHR désormais appelée Régionale 2 et rejoins ainsi l'ESA Brive et l'AS Saint-Pantaléon dans le gotha des clubs corréziens !

Après une fin de saison époustouflante (six victoires d'affilée sur les six derniers matchs... !) les hommes du coach Christophe Gaonach ont atteint in extrémis l'objectif fixé par les présidents Sébastien Boulle et David Farges. Une accession sur le fil mais néanmoins méritée pour ce groupe de qualité avec un super état d'esprit.

Cette nouvelle étape doit être l'occasion pour le club de continuer à se structurer tant au plan sportif que logistique avec l'appui toujours important de la municipalité.

Avec environ 200 licenciés dont 80 enfants à l'école de football, de la catégorie U6 (nés en 2013) à U17 (nés en 2002), l'USD est un acteur majeur de la vie économique, associative et sociale sur le bassin de Brive. Le club travaille toujours fortement sur la formation en entente avec le club voisin d'Ussac et ceci grâce aux éducateurs présents sur les terrains toutes les semaines.

Cette nouvelle accession constitue une formidable récompense pour tout un club.

Nous en profitons pour remercier tous les partenaires qui nous soutiennent tous les ans pour maintenir le club à ce niveau.

Vous pouvez toujours suivre les actualités de l'USD sur Facebook (https://www.facebook.com/usdonzenac/) et sur le site internet du club : http://usdfoot.webnode.fr/"

LE CANTOU : *Club de l'amitié, de la convivialité, de la solidarité !*

Convivialité au cours de repas :

Repas de Noël le 15 décembre au cours duquel les chanteurs ont pu montrer leur talent.

Partage de la galette des rois le 19 janvier et lors de l'après-midi crêpes le 1er février.

Repas mique le 23 février et une farcidure le 17 mars.

Pique-nique au gymnase en raison d'un temps incertain le 13 juin.

Repas casse-croûte le 15 novembre pour fêter l'arrivée du beaujolais nouveau.

Amitié lors de la cérémonie pour fêter les noces d'or de deux couples d'adhérents : Janine et André Fronty et Edith et Jean-Pierre Delmas

Solidarité, en allant offrir aux résidents de l'EHPAD la traditionnelle galette des rois le 19 janvier et en organisant un loto. Ces deux animations qui permettent aux résidents de partager avec les membres du club un moment agréable.

Le maintien en forme !

Gymnastique tous les lundis après-midi

Marche le vendredi matin sur les parcours de Donzenac et ses environs.

La participation à la marche « ensemble sur les chemins de la convivialité » organisée par notre fédération qui s'est déroulée cette année autour du château de Sédières le 30 septembre. Les plus courageux ont pu s'engager sur le parcours de 9 kilomètres.

La culture et le dépaysement par la participation aux trois voyages :

Un voyage d'un jour le 17 mai : visite de Domme, bastide qui s'enorgueillit de posséder l'un des plus beaux panoramas sur la Dordogne suivie d'une balade en gabarre de la Roque-Gageac au pont de Castelnaud.

Un voyage de deux jours les 4 et 5 octobre en Charente-Maritime. Visites faites en calèche à La-Rochelle, en petit train touristique à l'ile d'Oléron (La citadelle) et à Saintes, la ville romaine.

Un voyage de 6 jours à Grasse et ses environs qui nous a permis de découvrir la ville des parfums (Fragonard), les îles du Lérins (visite de l'île Saint-Honorat), Nice et sa promenade des anglais, Monaco, le palais princier, la relève de la garde et le musée océanographique, et de très beaux paysages en parcourant la magnifique corniche d'or.

Le club, c'est aussi les jeudis après-midi où de nombreux participants et participantes se retrouvent autour des tables de belote ainsi qu'à l'atelier tricots-couture.

Merci à tous les bénévoles qui ne plaignent ni leur temps ni leur peine pour organiser toutes les activités.

L'association **DONZENAC OXYGENE** a entamé sa 10ème année d'existence, réunissant les amoureux du sport nature qui veulent partager de bons moments de convivialité en arpentant routes et chemins de notre beau pays en course à pied.

Que ce soit pour le plaisir ou pour la compétition, vous pouvez rejoindre nos coureurs qui défendent nos couleurs dans les courses locales ou nationales (Grand trail des Templiers, Marathon du Mont Blanc... etc)

C'est aussi l'organisation du **DONZENAC TRAIL TOUR :**

Le **Samedi 8 Juin 2019** avec cette année une nouvelle formule de 2 courses, le **TRAIL DES GAMADOUS** en semi nocturne à 20h30 et la fameuse **DARK NIGHT** à 22h qui attire tous les ans plusieurs centaines de coureurs pour un spectacle haut en couleur qui fait désormais la réputation de nos compétitions !

Vous êtes tous invités à venir prendre un grand bol d'Oxygène !

www.donzenacoxygene.net

JUDO CLUB DONZENAC

La reprise des cours de judo sous la direction de JEAN CLAUDE SOULARD 6ème dan a débuté dans la joie et la bonne humeur avec une augmentation importante de pratiquants « baby judo » pour notre plus grand plaisir. Dans cette dynamique, nous avons ré-ouvert les cours de Taïso.

Baby&Eveil Judo : c'est une pédagogie adaptée aux enfants de 4/5 ans qui permet le développement physique et intellectuel. Le programme Baby & Eveil judo est délibérément construit autour de l'intérêt de l'enfant pour faciliter ses futurs apprentissages du judo et des activités sportives et artistiques en général. Ce programme est une invitation pour l'enfant à découvrir et explorer librement son environnement, un enseignement des règles de « savoir être » en groupe et un accompagnement de la découverte des autres à travers un code « des bonnes conduites ». L'objectif est de permettre à l'enfant d'apprendre à accepter l'autre, développer un climat de confiance pour tisser des relations sociales de qualité. Même si le Baby & Eveil judo reste à base de jeux, l'enfant est initié au « Code Moral » du judo.

Cours compétiteurs : c'est entrer dans la vie de judoka par l'apprentissage ; des prises, des règles d'arbitrage, des combats dans le respect de l'autre et de la compétition.

Taïso : Méthode moderne, construite à partir d'exercices traditionnels de préparation à la pratique des arts martiaux. Le Taïso permet de bien préparer le corps, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique. Il a pour objectif, d'améliorer la maitrise des gestes, d'augmenter la souplesse, d'apprendre à se relaxer, tout en pratiquant un renforcement musculaire. En bref, une véritable cure antistress !!! pas de gestes violents, tout en douceur, pour un entretien cardio-respiratoire, parfait pour l'équilibre et la coordination générale des appuis. Endurance, renforcement musculaire, équilibre, coordination, assouplissement et relaxation font parties des bases du TAÏSO.

HORAIRES : Baby & Eveil judo : mercredi de 15h00 à 15h45, Cours compétiteurs : mercredi de 16h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 11h00, Taïso : jeudi de 19h00 à 20h30.

Le judo club Donzenacois vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

PAROISSE SAINT-MARTIN

Cette légende en patois limousin figure au bas d'une photo panoramique de Donzenac, prise depuis la colline d'Enchaumont, pour présenter le programme de la fête locale du 09 août 1936. On y voit les toits des maisons du bourg qui s'étalent en longueur et le clocher qui lance sa flèche pointue vers le ciel.

Oui, arrêtons-nous, regardons et posons-nous la question : Que serait Donzenac sans son église et son clocher ? C'est donc avec grande satisfaction que nous voyons la commune entreprendre les travaux de restauration du clocher. Outre que ces travaux s'imposaient, vu le risque d'accidents que pouvait provoquer la chute de pierres, c'est la remise en état d'un symbole fort de notre patrimoine local que nous saluons. N'oublions pas que l'église, contemporaine du clocher, s'est écroulée vers 1800, sans doute par manque de prévention et d'entretien. L'église actuelle a été reconstruite vers 1830 dans le style de l'époque.

La paroisse soutient la souscription de la Fondation du Patrimoine et y participe en fonction de ses moyens. La paroisse soutient aussi des œuvres caritatives : Fondation Raoul Follereau pour la lutte contre la lèpre, le Secours Catholique, l'Oeuvre d'Orient. Nous avons envoyé notre très modeste obole pour la restauration de la Basilique de St-Avold (Moselle). Pourquoi ? C'est en pensant à nos amis mosellans de RICHE qui sont à 30Km environ. St-Avold est un haut lieu marial de la région.

S'occuper du matériel, du patrimoine sont des tâches nécessaires et indispensables, mais la raison première de l'action paroissiale, c'est l'annonce de l'Evangile. Les temps sont difficiles, raison de plus pour souligner le courage et le dévouement des personnes qui s'occupent du catéchisme et de tous les bénévoles en général. Monsieur Béril qui occupait le poste de trésorier depuis de nombreuses années est remplacé par une nouvelle équipe (comptable et adjoints).

Un système vidéo moderne va être mis en place dans la salle du catéchisme.

Depuis le 1er septembre 2018, nous sommes inclus dans l'espace missionnaire d'Objat qui comprend :

- La communauté locale d'Objat 15 cloches
- La communauté locale de Pompadour 13 cloches
- La communauté locale de Vigeois-Uzerche 11 cloches
- La communauté locale d'Allassac 3 cloches
- La communauté locale d'Yssandon 7 cloches
- La communauté locale de Donzenac 4 cloches (soit Donzenac, Sadroc, St Bonnet l'Enfantier, St- Pardoux l'Ortigier)

Association Intercommunale des Donneurs de Sang Bénévoles

LE DON DE SANG ET SES IDÉES RECUES

Le sang se reconstitue en permanence. Le plasma et les plaquettes se régénèrent en quelques heures, les globules rouges en deux semaines. Le matériel et la seringue sont à usage unique, donc aucun risque infectieux pour le donneur. Le questionnaire et l'entretien médical permettent de déterminer si l'état de santé est compatible avec le don.

Donzenac - Ste Féréole - St Pardoux - Sadroc

AIDSB - Siège Social
Mairie de Donzenac

QUI PEUT DONNER ?

Il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50kg, avoir une tension normale.
Par an, le nombre maximal de dons pour une femme est de 4 fois et de 6 fois pour un homme.

FAUT IL ÊTRE A JEUN ?

Surtout pas, il faut prendre le temps d'une collation après le don. C'est très important de bien s'hydrater.

ÇA FAIT MAL ?

Pas plus qu'une prise de sang.

LE DON DE SANG FATIGUE ?

La seule contre-indication est l'activité physique, juste après le don. Mais on peut continuer sa journée comme on l'a commencée.

SI JE SUIS REFUSÉ UNE FOIS, JE LE SERAI TOUJOURS ?

Il peut y avoir des refus définitifs (Transfusion, infarctus). Mais la plupart du temps, tout est temporaire. (Opération, tatouage, piercing : attente de 4 mois - soins dentaires : attente d'une semaine).

LE DON, C'EST LONG ?

Ce qui peut prendre du temps, c'est le côté administratif avec l'enregistrement, le questionnaire médical et le passage devant le médecin. Le prélèvement en lui-même dure 5 à 10 minutes.

Nos prochaines collectes pour 2019

Vendredi 22 février -Vendredi 10 mai -Mardi 09 juillet -Vendredi 13 septembre -Mardi 19 novembre

L'Association vous invite donc à nous rejoindre nombreux à la salle du Tour de Ville, et vous remercie pour vos actes de générosité.

DONNEZ SOUVENT

Le Président et le Bureau, vous souhaitent à tous, une très BONNE ANNEE 2019.

HANDBALL CLUB ALLASSAC DONZENAC

Le HBCAD est à nouveau au centre de divers défis

Les défis sportifs :

Les conventions Allassac Donzenac Brive et Objat ont fort à faire cette saison. Les deux équipes seniors filles sont pour l'une en National 3 et pour l'autre en Excellence régionale. Le niveau est nouveau pour toutes et les équipes adverses de valeur. Gros travail en perspective pour se maintenir à ce niveau.

Les -18 filles que Brive a rejoint cette saison sur l'équipe interdépartementale sont aussi dans des poules très relevées Nous espérons une saison aussi passionnante que la dernière...

Les seniors garçons sont retournés en départemental car les joueurs ne se voyaient pas faire des kilomètres en régional et sont également réalistes sur leur niveau de jeu actuel. La saison devrait bien se passer. Les -18G n'ont pu se qualifier pour le championnat national et auront à cœur de montrer leur valeur en régional. L'équipe 2 quant à elle reste en interdépartementale afin de préparer l'avenir.

Pas de -15 garçons cette saison par manque d'effectifs. Les -15 F, -13F et G, -11 F et G nous promettent des matches passionnants.

La structure :

Côté financier, le budget prévisionnel à été bouclé encore une fois avec beaucoup de difficultés cette saison, merci à M. Le maire et aux élus qui nous soutiennent dans cette épreuve. Le gros souci est le manque récurrent de bénévoles ce qui rend la tâche difficile aux encadrants. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Le Président : GAGE Thierry - Le Puy - 19240 ALLASSAC - Tél : 05 55 84 75 75 - Port : 06 03 28 31 22

COMITÉ DE JUMELAGE

L'année 2018 a été marquée par la venue de nos amis allemands dans les chalets le 26 mai 2018. Quatre familles avaient fait le déplacement, et nous les avons accueillies par un repas organisé par nos adhérents au camping. Le lendemain, nous les avons emmenés en autocar à la Cité des Insectes de Nedde où, malgré la pluie, nous avons passé une excellente journée à la découverte d'un monde si peu connu de nous, avec dégustation d'insectes ! Le 29 mai, nos amis nous ont concocté une soirée spéciale produits de Wolframs-Eschenbach où tout y était pour vivre des moments de convivialité intenses.

Le 16 août, 15 d'entre nous avec M. Laporte et sa famille, ont pris le car direction l'Allemagne, où nos familles d'accueil nous attendaient avec impatience. Pendant deux journées entières, nous avons passé d'excellents moments de retrouvailles, de visites et de partages. Nous avons participé à la fête annuelle Kirchweihfest où la bière et la bonne humeur ont coulé à flots ! Le dernier soir, au cours du dîner à l'Alte Vogtei, M. Laporte et le Comité de Jumelage ont offert des cadeaux ramenés de notre commune. Ce fut le moment des discours de remerciements, mais surtout le renouvellement de nos sentiments d'amitié très forts instaurés au fil des années entre nos deux villes et la volonté de pérenniser notre jumelage dans une Europe que nous voulons solidaire, à l'heure où le repli sur soi et les égoïsmes menacent son unité.

Nous avons fait découvrir la fête d'Espeyrut à Anita Kocher et sa famille (membre du jumelage de Wolframs-Escenbach qui a eu la bonne idée de s'arrêter à Donzenac à ce moment-là.
Nous nous préparons à participer au prochain Téléthon et aux animations de Noël en décembre.
En 2019, nous nous réjouissons de la venue d'une délégation de pompiers de notre ville jumelle à l'occasion des 25 ans des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Donzenac.
Nous avons une pensée particulière pour notre présidente, Simone Chevalier qui, pour raison de santé, n'a pas pu nous accompagner cette année.

Une meilleure année 2019 pour elle et très bonne et heureuse année à tous !

La secrétaire, Michelle DUMAS

VIVRE A LA ROCHETTE

Cette année encore, l'Association Vivre à la Rochette a organisé plusieurs manifestations conviviales auxquelles ont pu participer les habitants des villages de la Rochette, la Bonnie, et des Mandaroux, avec leurs parents, amis et nos aînés. Fête de Noël et du Jour de l'an à l'intention des enfants et de nos aînés. Fête du feu de la Saint-Jean, avec dégustation des mets apportés par les participants, autour de l'embrasement du bûcher. Fête du pain cuit au four de la Rochette, accompagné d'un repas campagnard copieux dont la qualité a été unanimement appréciée par les convives.

Ces manifestations, qui se sont déroulées dans la bonne humeur, permettant aux anciens et nouveaux habitants de se retrouver, ont été possibles grâce à la participation des bénévoles et du personnel municipal et de la mise à notre disposition de terrains et de locaux privés indispensables. Qu'ils en soient remerciés.

L'association Vivre à la Rochette présente à tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Une très belle et riche année musicale qui s'achève pour notre association.

Grâce au travail de répétitions hebdomadaires, suivies dans la bonne humeur, avec sérieux et enthousiasme, notre répertoire s'est à nouveau renouvelé et étoffé, tout en mettant un point d'honneur à maintenir et à développer la qualité musicale.

Au cours de cette année 2018, nous avons réalisé pas moins de 27 animations.

Au niveau local, nous retiendrons **notre concert de printemps** du 28 avril, un rendez-vous qui reste un des moments forts de l'année pour les musiciens enthousiastes de retrouver leur public Donzenacois. A cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir **les musiciens du groupe « la Bande A'Part »**, venus de la Nièvre pour partager un très bon week-end musical et amical. Ce concert s'est terminé par **la reprise du désormais célèbre tube des Trois Cafés Gourmands « A nos souvenirs », grâce à l'adaptation spécialement réalisée par un de nos musiciens, avec l'aval des auteurs de cet hymne à la Corrèze. *Ce titre nous a d'ailleurs valu de faire un véritable « carton » auprès du public lors de toutes nos animations estivales !***

Notre participation au **spectacle de la fête de l'école**, au cours duquel nous avons accompagné les chants des enfants, restera une très belle et enrichissante expérience. Nous remercions Mme Valérie Rufino, Directrice de l'école, Mme Karen Picarda, intervenante musique, et l'ensemble des enseignants pour nous avoir permis de vivre cette belle aventure.

Le grand succès de nos prestations estivales en Corrèze, en Dordogne, dans le Cantal, et jusqu'à la limite de la Charente, reste une belle récompense, synonyme de satisfaction et fierté.

La cohésion presque « familiale » de notre groupe est renforcée par des activités récréatives : une sortie détente en Lot et Garonne ou encore notre traditionnelle soirée de Sainte-Cécile qui s'est déroulée dans une ambiance festive et chaleureuse.

Nos musiciens à l'honneur en 2018

Anita Relier et Aurélia Maleyrie : Médaille de bronze de la Confédération Musicale de France pour 20 ans de musique

Rémy Pereira : Médaille d'honneur de bronze de la Confédération Musicale de France section Limousin pour 10 ans de musique.

Jean-François Cherrier : Insigne du Jeune Musicien de la Confédération Musicale de France section Limousin pour 5 ans de musique.

SECTION ECOLE DE MUSIQUE

Grâce au professionnalisme et à l'investissement **d'Alfred Kutina et Yan Audebert**, nos deux professeurs, notre section Ecole de Musique se développe avec succès.

Ouverte en septembre, **la classe d'éveil musical a fait le plein**, et les enfants de 3 à 6 ans découvrent avec enthousiasme les instruments, les rythmes, les sons, les notes…

En juin, les enfants de l'école primaire ont bénéficié d'une présentation ludique d'instruments. L'année 2019 débutera en musique avec une soirée autour de la galette des rois qui réunira les musiciens de la fanfare, les élèves avec leurs familles, et les professeurs.

Une représentation de l'ensemble des classes (éveil musical, vents et percussions) sera programmée en fin d'année scolaire.

Disciplines proposées : solfège, batterie, trompette, clarinette, saxophone, flûte.

COUNTRY CLUB

Comme chaque année, le Club Country Donzenac ouvre ses portes pour des cours de danses country et irlandaises.

Depuis trois ans, le club accueille des personnes qui s'adonnent à cette discipline en toute convivialité. Des inconditionnels de la danse et de la musique country. Les cours sont donnés par Sandrine, animatrice diplômée.

Cette année, un cours de danse en ligne s'est ouvert à la demande des adhérents et adhérentes afin de diversifier les goûts de chacun et chacune. Ce sont des cours sur des rythmes de rock, tango, salsa, cha cha…

C'est pourquoi, la présidente ainsi que tous ces adhérents vous attendent sur le parquet de la salle des fêtes de Donzenac, tous les lundis après-midis (sauf les vacances scolaires) de 14h30 à 16h00.

DANS'NAC … Invitation à la danse

L'association Dans'nac a repris son activité début Septembre.

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre :

Le lundi soir pour **la country** (Animateur : David CARRAUD)
Et le vendredi soir pour **la danse de couple** (Professeur : Olivier BILLARD) - même si vous êtes seul.
Niveau débutant et niveau intermédiaire.
Les horaires sont de 20h30 à 22h30 pour les deux cours.

Nous organisons également des stages de danse, ouverts à tous :

Le 7 Octobre 2018 : salsa et lindy hop
Le 27 Janvier 2019 : charleston et rock
Le 31 Mars 2019 : bachata et fox trot.

Notre association est heureuse de participer aux festivités de Donzenac, (Téléthon, marchés de Noël et de printemps, Fête du four à Espeyrut…), et d'ailleurs, sous forme d'animation.

Nous organisons également des soirées dansantes, (comme celle qui a eu lieu le 1er Décembre 2018 : «Années 80 à nos jours»).

Pour nous, la danse est un sport pratiqué dans la bonne humeur et la convivialité, où chacun peut progresser à son rythme.

Envie de bouger ?
Venez passer un moment avec nous.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook, et nous joindre également sur dansnac@gmail.com

Mairie de Donzenac

Tél. : 05 55 85 72 33 – Fax : 05 55 85 69 03

E-mail : mairie@donzenac19.fr - *Site internet* : www.donzenac.correze.net

Borne numérique : info-donzenac.eu

Numéro à appeler en cas d'urgence : 06 89 86 59 42

Horaires d'ouverture

Services administratifs : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Service de l'Urbanisme :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Les mercredis de 9h à 12h

Permanences

- **Mission Locale** : Tél. : 05 55 17 73 00, sur rendez-vous.
- **Assistante sociale** : Tél. : 05 19 07 81 31 – 05 55 22 16 04
  les jeudis, sur rendez-vous, 48 rue du Tour de Ville.
- **Maison de l'Habitat** : Tél. : 05 55 74 08 08, sur rendez-vous, en Mairie.
- **Conseillers départementaux** – M. Fronty et Mme Reliat, le premier lundi de chaque mois à la maison sociale d'Allassac de 10h à 12h ou à domicile sur rendez-vous. Tél. : 05 55 93 76 70 ou 05 55 93 75 41
- M. Christophe Jerretie, **Député de la Corrèze,** du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 – vendredi et samedi matin sur RDV – 14 av Victor Hugo à Tulle – Tél. : 05 44 40 61 94

Déchèterie « Le Gaucher »

Tél. : 05 55 85 67 64 - *Horaires d'ouverture :*

Lundi de 14h à 18h

Mardi à samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Autorisations de Voirie

Occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'échafaudages, le dépôt de matériaux, le stationnement de camions de déménagement, de camions de travaux, etc. :

Toute autorisation doit être demandée en mairie, au minimum une semaine à l'avance.

Propriétés privées

Nuisances sonores (bricolage, jardinage)

Un arrêté préfectoral restreint l'utilisation des appareils à moteur pour les travaux de bricolage et de jardinage, aux horaires suivants :

- les jours ouvrables :
  de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi :
  de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés :
  de 10h à 12h

Ecole Maternelle 2018 … … 2019

PS - Mme Blandine Puig
ATSEM – Mme Maria Lavaux

MS-GS - Mme Anne Dufour
ATSEM – Mme Véronique Bugeat

GS - Mme Michèle Hebting
ATSEM : Mme Arlette Boulle

Ecole Primaire

CP – Mme Tiffany Auconie

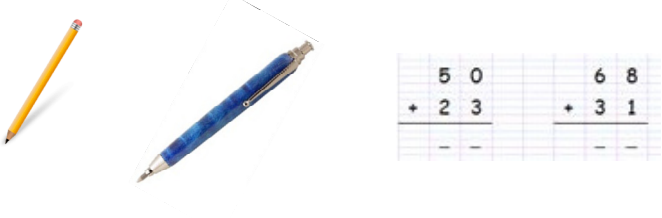

CP-CE1 – Mme Katia Latreille

Ecole Primaire

CE1 – M. Frédéric Lagarde

ULIS – Mme Sandrine Laurent

CE2 – Mme Céline Pestourie

CE2/CM1 – Mme Faustine Goutas

CM1/CM2 – Mmes Aurélie Lavergne et Carole Tabel

CM1 – Mme Laure Sclafer

CM2 – Mme Valérie Rufino